PLAN DE REPONSE ET DE RESILIENCE POUR LES REFUGIES MALIENS EN MAURITANIE

JANVIER
A DECEMBRE
2025

REPONSE POUR LES REFUGIES MALIENS ET LA POPULATION HOTE DANS LA WILAYA DU HODH CHARGUI

Entretien de protection mené par le HCR dans le village de Kleive (Hodh Chargui, Mauritanie) avec Maya et ses enfants qui font partie des 110 000 réfugiés maliens nouvellement arrivés en 2024 et qui ont fui le Mali à la suite d'attaques armées dans son village. Novembre, 2024. (Nom fictif utilisé pour des raisons de protection.) ©UNHCR/Ana Carolina Pinto Dantas

Liste des acronymes

AGD	Age, Genre et Diversité
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANJE	Alimentation du nourrisson et du jeune enfant
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
BNA	Biens Non Alimentaires
CP	Child Protection (Protection de l'enfance)
DHIS2	District Health Information System 2 (Système d'Information sanitaire du district 2)
DRASEF	Direction régionale de l'action sociale, de l'enfance et de la famille
EHA	Eau Hygiène et Assainissement
EWARS	Early Warning, Alert and Response System
FAO	Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCR	Forum de Coordination pour les Réfugiés
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GCR	Pacte mondial pour les réfugiés
GdM	Gouvernement de la Mauritanie
GERME	Mieux Gérer son Entreprise
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération Allemande)
GRF	Forum Mondial sur les Réfugiés
GTD	Groupe de Travail Départemental
GTE	Groupe de Travail Education
GTR	Groupe de Travail Régional
GTSN	Groupe de Travail Santé et Nutrition
HCR	L'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés
MAG	Malnutrition Aigüe Globale
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
OBC	Organisation à Base Communautaire
ODD	Objectif de Développement Durable
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PBS	Personnes à Besoins Spécifiques
PEAS	Protection contre l'Exploitation Sexuelle et l'Abus
PECIMA	Prise En Charge Intégrée de la Malnutrition Aigüe
PRH	Plan de Réponse Humanitaire
PRR	Plan de Réponse pour les Réfugiés
P3R	Plan de Réponse et de Résilience pour les Réfugiés
RCM	Refugee Coordination Model (Modèle de coordination en situation de réfugiés)
RPA	Redevabilité envers les personnes affectées
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SIMR	Surveillance intégrée de la maladie et réponse
SMSPS	Santé Mentale et Soutien Psychosocial
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SNU	Système des Nations Unies
SSR	Santé Sexuelle et Reproductive
UNCT	United Nations Country Team (Equipe Pays des Nations Unies)
VBG	Violences Basées sur le Genre

Liste des partenaires

ACF-S	Action Contre la Faim Espagne
ADEBS	Association de Développement, d'Épanouissement et de Bien-être Social
ADICOR	Appui au Développement Intégré des Communautés Rurales
AFCF	Association des femmes chefs de familles
ALIMA	The Alliance for International Medical Action
ANRPTS	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
BIT	Bureau International du Travail
CCSEPPDHC	Cellule de Coordination et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes de Développement du Hodh Chargui
CIAUD	Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement
COAN	Coordination des ONG et Associations de Nema
COOPI	Cooperazione Internazionale
COUNTERPART INT.	Counterpart International
CRF	Croix Rouge Française
CRM	Croissant Rouge Mauritanien
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DRASEP	Direction régionale de l'action sociale, de l'enfance et de la famille
ENABEL	Agence Belge de Développement
ESD	Ensemble pour la Solidarité et le Développement
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération Allemande)
GRET	Groupe de recherche et d'échange technologique
GTD	Groupe de Travail Départemental
GTR	Groupe de Travail Régional
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
INAYA	Projet d'appui au système de santé
MEDICUS MUNDI	Medicus Mundi
OHCHR	Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OXFAM	Oxford Committee for Famine Relief
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RET INTERNATIONAL	Refugee Education Trust
SCI-S	Save the Children International – Espagne
SOS DESERT	SOS Désert
TDH Italie	Terres des Hommes Italie
TECHGHIL	Agence Nationale pour l'Emploi
UNICEF	United Nations Children's Fund

Liste des figures

- **Figure 01** : Carte de référence du Hodh Chargui, Mauritanie, OCHA (09/08/2024)
- **Figure 02** : Camp de Mbera, juin 2024. ©UNHCR/Xavier Bourgois
- **Figure 03** : Activité de la clinique mobile dans le village de Hsey Lebyadh, Hodh Chargui, au profit des populations hôtes, réfugiées et retournées : sensibilisation, consultations, et distribution de kits d'hygiène et d'accouchement individuel. ©OMS/Kissima Tandia
- **Figure 04** : Point d'eau construit proche de la zone de reboisement du camp destiné aux animaux. Cependant, pendant la période de soudure, de nombreux membres des communautés d'accueil et de réfugiés vivant à proximité du camp sont venus pour avoir accès à l'eau, car les autres sources d'eau s'étaient taries. ©UNHCR/Xavier Bourgois
- **Figure 05** : Au camp de Mbera, une famille de réfugiés maliens s'enregistre auprès de l'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés (ANRPTS) après s'être enregistrée dans la base de données du HCR. ©UNHCR/Omar Doukali
- **Figure 06** : Rencontre entre l'équipe de protection communautaire du HCR et une famille de réfugiés maliens dans le camp de Mbera, visant à assurer l'identification des enfants nés et à fixer un rendez-vous d'enregistrement pour la mise à jour de leurs données. ©UNHCR/Xavier Bourgois
- **Figure 07** : Vue aérienne de l'installation de réfugiés et de leurs troupeaux nouvellement arrivés dans le village de Dwenkara à la frontière mauritano-malienne, illustrant la pression exercée par le bétail sur les ressources en eau et les ressources naturelles dans une région gravement touché par la désertification et le changement climatique
- **Figure 08** : Discussion de groupe entre des réfugiés maliens et l'ambassadeur de bonne volonté du HCR, Theo James, sur les défis relatifs à l'accès aux ressources naturelles dans le village d'Aghor situé dans la région du Hodh Chargui. ©UNHCR/Caroline Irby
- **Figure 09** : Activité d'enregistrement des réfugiés dans la commune de Fassala réalisé par le HCR et l'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés (ANRPTS) conjointement, en réponse aux afflux importants de réfugiés en Mauritanie en 2024. ©UNHCR/Omar Doukali
- **Figure 10** : Des enfants réfugiés jouent au football et célèbrent leur but. Tous les jours, les enfants de Mbera ont accès à l'espace communautaire géré par SOS Nomade (organisation dirigée par les réfugiés) où ils peuvent jouer, apprendre et échanger entre eux. Cet espace sécurisé accueille les enfants dans le cadre d'activités extrascolaires, dans le but de prévenir l'extrémisme et l'abandon scolaire. ©UNHCR/Xavier Bourgois
- **Figure 11** : Pendant la campagne « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre », le HCR a organisé avec ses partenaires des sessions de sensibilisation sur les droits des femmes, la prévention et réponse aux risques de protection à Fereini, dans la région du Hodh Chargui. ©UNHCR/Salma Babou
- **Figure 12** : Rentrée scolaire des enfants réfugiés maliens inscrits dans une école mixte à Bassiknou, accueillant à la fois des enfants réfugiés et mauritaniens, dans le cadre des politiques inclusives de la Mauritanie dans le secteur de l'éducation. ©UNHCR/Omar Doukali
- **Figure 13** : Distribution alimentaire du Programme Alimentaire Mondial (PAM) dans le camp de Mbera, en Mauritanie. ©WFP/Bechir Maloum
- **Figure 14** : Des femmes artisanes dans le camp de Mbera fabriquent des porte-bonheurs traditionnels maliens en cuir, pouvant être utilisés comme accessoires vestimentaires ou porte-clés par les consommateurs. Ces femmes font partie de l'association des artisans du camp de Mbera, composée de près de 200 membres, dont 110 femmes. ©UNHCR/Tainá Giordan
- **Figure 15** : Des réfugiés et membres de la communauté hôte font une queue pour avoir accès à l'eau directement à un robinet communautaire nouvellement installé par le projet Karama dans le village d'Aghor, où la population réfugiée est quatre fois plus grande que la population hôte. ©UNHCR/Xavier Bourgois
- **Figure 16** : Architecture de coordination de la réponse pour les réfugiés en Mauritanie.
- **Figure 17** : Un réfugié effectue sa marche matinale quotidienne sur le site de reboisement situé le long du périmètre du camp. ©UNHCR/Xavier Bourgois

Table des matières

Chiffres de Planification 8

Partie 1 : Situation Actuelle 10

- Aperçu de la situation 10
- Risques et besoins identifiés dans le pays 11

Partie 2 : Réponse, Solutions, Objectifs et Priorités 14

- Rôle du Gouvernement 14
- Objectifs Stratégiques 15
- Approches Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP) pour promouvoir la protection, la résilience, l'inclusion et les solutions 16
- Priorités de la Réponse Transversale 18
- Réponses Sectorielles 24
- Partenariat et Coordination 45

Besoins Financiers Inter-Agences 47

Annexe 01 – Résumé du Budget par Partenaire 49

Annexe 02 : Répartition des financements par statut 50

Annexe 03 : Aperçu des budgets par partenaire et secteur 51

Annexe 04 : Cadre de Suivi 52

Vue d'Ensemble

Réponse pour la Mauritanie

Janvier à Décembre 2025

318K	55K	218K	$152.2M	15
Population Réfugiée	Retournés	Communauté Hôte	Total Besoins Financiers	Partenaires Impliqués

Chiffres de Planification

Mauritanie	Chiffres Population fin 2024 (30/11/2024)	Population Estimée Fin 2025
Population Réfugiée	263 000 [1]	318 000
Population Retournée	32 000	55 000
Communauté Hôte	189 000	218 000

Désagrégation par age et genre

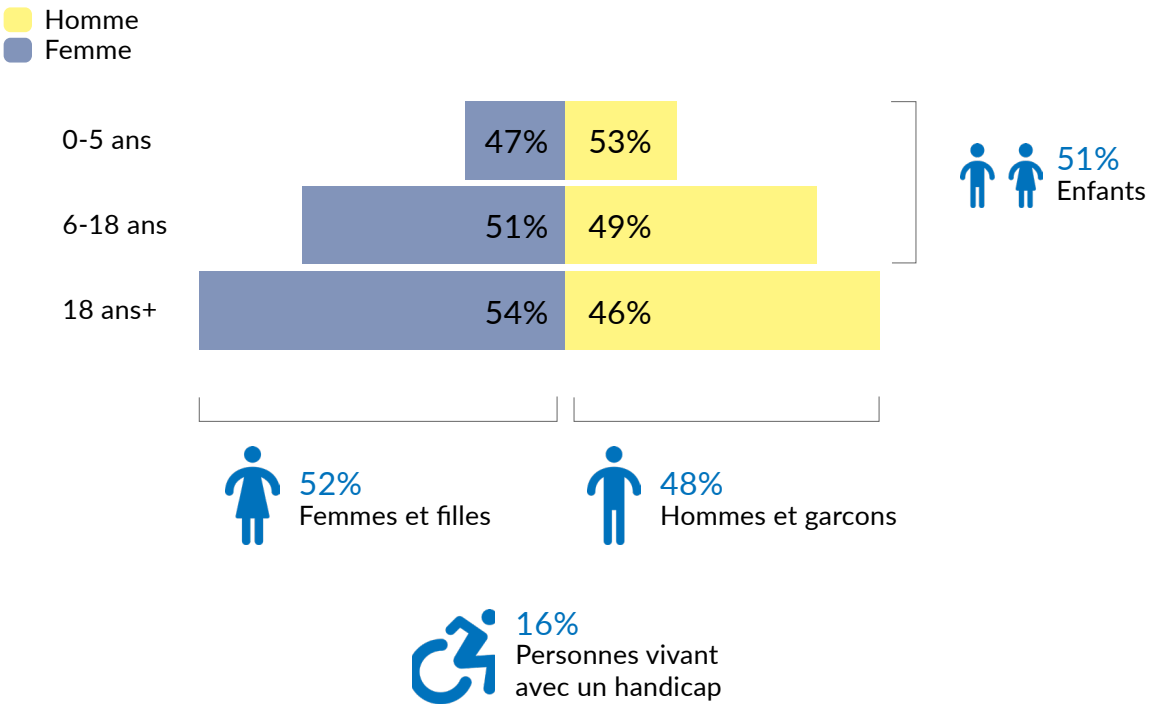

[1] *UNHCR, « CORE », Cumul enregistrement au Camp de Mbera et Population Flow Monitoring au 30/11/2024.*

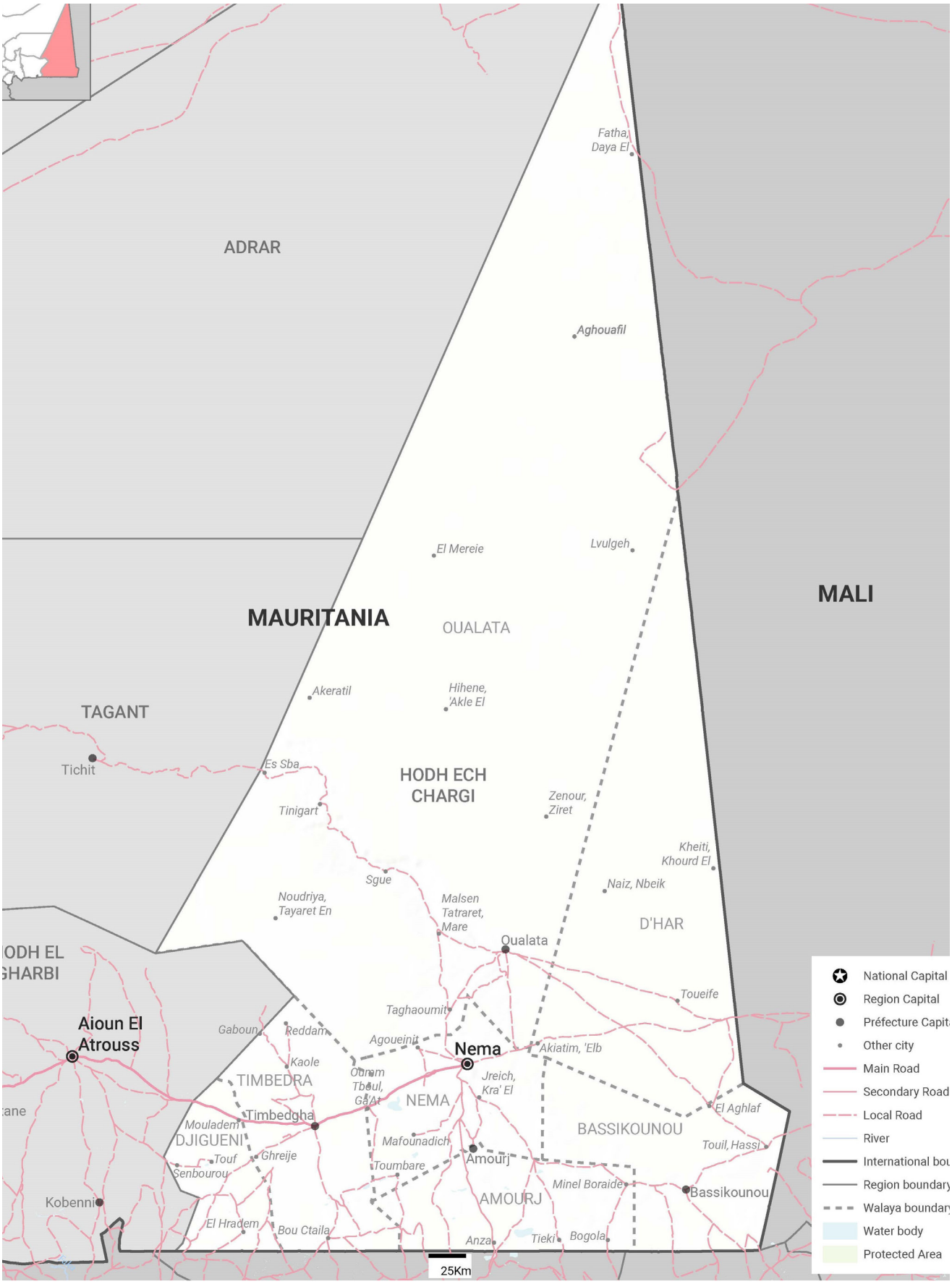

Figure 01: Carte de référence du Hodh Chargui, Mauritanie, OCHA (09/08/2024)

Partie 1 : Situation Actuelle

Aperçu de la situation

La Mauritanie est confrontée à une crise humanitaire résultant de l'afflux de réfugiés maliens fuyant des conflits armés persistants, exacerbée par un contexte socioéconomique difficile dans la région du Hodh Chargui. D'ici fin 2025, le pays devrait accueillir environ 318 000 réfugiés, en plus des 55 000 retournés et des 218 000 membres des communautés d'accueil qui subissent l'impact de cette situation dans la Région du Hodh Chargui essentiellement. Ce déplacement a des répercussions considérables sur les systèmes, services et infrastructures nationaux et locaux.

Figure 02 : Camp de Mbera, juin 2024. ©UNHCR/Xavier Bourgois

Les schémas de déplacement sont principalement déclenchés par l'insécurité croissante au Mali, entrainant des besoins urgents en matière de protection, d'assistance humanitaire et d'inclusion sociale. Les infrastructures existantes, déjà limitées, peinent à répondre aux besoins croissants en matière de santé, d'éducation et de sécurité alimentaire. Cette crise perturbe également les mouvements saisonniers du bétail entre les deux pays qui est la principale source de revenus des populations des deux côtés de la frontière. Cette situation entraine une saturation des zones de pâturage en Mauritanie, car d'importants troupeaux s'installent sans possibilité de transhumance vers le Mali. Ces arrivées significatives exercent une forte pression sur les ressources naturelles déjà fragiles, notamment l'eau, essentielle à la fois pour les besoins humains et le bétail, dans une région aride comme le Hodh Chargui. Ce stress accru sur les ressources, combiné aux effets du changement climatique et au manque d'accès aux services de base, amplifie les risques de tensions entre les réfugiés et les communautés d'accueil.

Sur le plan socioéconomique, la Mauritanie fait face à des défis significatifs particulièrement dans la Région du Hodh Chargui dont le niveau de pauvreté multidimensionnel reste élevé.

Risques et besoins identifiés dans le pays

La Mauritanie fait face à des risques multiples qui affectent gravement les réfugiés maliens ainsi que les communautés d'accueil. Parmi les principaux risques, on trouve des enjeux de protection liés à l'accès aux droits fondamentaux, tels que le droit d'asile, la liberté de mouvement et la sécurité.

En dépit des engagements pris par le gouvernement d'enregistrer et de délivrer des NNI à tous les réfugiés, seuls 27% des réfugiés enregistrés par le HCR dans les zones urbaines ont un numéro national d'identification (NNI). Dans la région de Hodh Chargui, 66% des réfugiés ont un NNI mais seulement 3% ont reçu des cartes gouvernementales. Ce manque de documentation limite l'accès des réfugiés aux services essentiels, les empêchant parfois de travailler, d'ouvrir des comptes bancaires ou d'inscrire leurs enfants à l'école.

Depuis 2023, les contrôles de sécurité ont été considérablement renforcés en Mauritanie, limitant les déplacements des étrangers sans permis de résidence. Ces mesures sont appliquées indistinctement aux réfugiés et demandeurs d'asile, entravant parfois leur liberté de mouvement. Bien que l'accès au territoire reste ouvert pour les Maliens fuyant les conflits via la région de Hodh Chargui, les contrôles accrus compliquent les déplacements des réfugiés, même pour des besoins urgents comme les soins médicaux.

Les réfugiés rencontrent des difficultés pour accéder aux services essentiels, qu'il s'agisse de l'accès, de l'éloignement ou encore l'absence de services disponibles, notamment en matière de santé, d'éducation et de protection contre les violences basées sur le genre (VBG). Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables, exposés à des risques accrus de violence et d'exploitation. L'absence de documentation est une de ces raisons, cependant, l'obstacle principal est certainement le manque de services essentiels disponibles, pour les réfugiés comme pour la population hôte.

De nombreux nouveaux arrivants, en particulier les femmes et les filles, sont extrêmement vulnérables, ayant été témoins ou victimes de violences au Mali, notamment de violences sexuelles, d'exécutions sommaires et de destructions de biens.

En Mauritanie, les femmes et les filles sont ensuite parfois confrontées à des risques accrus en matière de protection, notamment de violences basées sur le genre (VBG) telles que le viol, le mariage précoce, mariage forcé, la violence domestique et l'exploitation sexuelle. Ces risques trouvent leurs racines dans des normes socioculturelles discriminatoires, aggravés par des facteurs contributifs tels que le manque de moyens de subsistance, et sont exacerbés par des obstacles tels que l'accès limité aux services essentiels.

Les conditions socioéconomiques précaires exacerbent ces défis. La pression sur les ressources naturelles, notamment l'eau et les pâturages, s'intensifie en raison de l'afflux de réfugiés. L'insécurité au Mali perturbe les mouvements saisonniers du bétail, ce qui entraine une saturation des zones de pâturage en Mauritanie, situation qui pourrait générer des tensions entre les réfugiés et les communautés d'accueil, qui dépendent de ressources extrêmement limitées. En effet, l'accès partagé aux ressources naturelles peut générer des tensions entre les communautés ; dans certains pays voisins, au Mali particulièrement, l'accès partagé aux ressources naturelles a généré des tensions intracommunautaires dans certaines parties du pays. En Mauritanie, la coexistence pacifique entre communautés est

toujours observée et soulignée, mais ces équilibres peuvent être fragilisés par une pression en constante augmentation sur ces ressources.

L'analyse des besoins révèle également des lacunes dans l'accès aux services. Les infrastructures de santé sont insuffisantes pour répondre aux besoins croissants en matière de soins médicaux, y compris en matière de malnutrition et de santé mentale.

L'accès limité à l'éducation et le taux élevé d'abandon scolaire, ont un impact significatif sur le bien-être des enfants réfugiés. Malgré l'engagement du gouvernement à inclure les réfugiés dans les systèmes nationaux, les enfants font face à des obstacles majeurs pour accéder à une éducation de qualité. Les infrastructures inadéquates, les salles de classe surpeuplées et le manque de ressources entravent leur apprentissage. Avec seulement 37% des enfants en âge d'aller à l'école primaire et 6% en âge d'aller à l'école secondaire scolarisés, de nombreux enfants sont privés d'opportunités éducatives cruciales pour leur développement.

Figure 03 : Activité de la clinique mobile dans le village de Hsey Lebyadh, Hodh Chargui, au profit des populations hôtes, réfugiées et retournées : sensibilisation, consultations, et distribution de kits d'hygiène et d'accouchement individuel. ©OMS/Kissima Tandia

Cette situation pousse de nombreux enfants vers le travail, l'exploitation ou le mariage précoce, compromettant ainsi leurs droits fondamentaux et leurs perspectives d'avenir. Les enfants non-accompagnés et séparés sont particulièrement vulnérables en raison du manque de systèmes de protection adéquats. Le manque d'éducation et de soutien psychosocial approprié limite les possibilités de ces enfants de développer les compétences nécessaires pour construire un avenir stable et productif, perpétuant ainsi le cycle de la vulnérabilité et de la pauvreté.

Les personnes handicapées et les personnes âgées font face à des discriminations supplémentaires, limitant leur accès aux services et à la protection. Les communautés doivent également surmonter des dynamiques de pouvoir inégales qui affectent leur capacité à s'organiser et à revendiquer leurs droits.

Les besoins humanitaires sont donc vastes et incluent la nécessité d'une assistance immédiate et multisectorielles. En parallèle, il est crucial d'envisager des solutions durables telles que l'intégration locale ou le rapatriement volontaire pour répondre aux besoins à long terme des réfugiés.

Enfin, il est essentiel d'évaluer régulièrement ces risques et besoins par le biais d'évaluations participatives impliquant directement les communautés touchées. Cela permettra d'adapter les interventions en fonction des réalités vécues par les différentes populations affectées et d'assurer une réponse efficace et inclusive.

Figure 04 : Point d'eau construit proche de la zone de reboisement du camp destiné aux animaux. Cependant, pendant la période de soudure, de nombreux membres des communautés d'accueil et de réfugiés vivant à proximité du camp sont venus pour avoir accès à l'eau, car les autres sources d'eau s'étaient taries. ©UNHCR/Xavier Bourgois

Partie 2 : Réponse, Solutions, Objectifs et Priorités

Rôle du Gouvernement

La crise des réfugiés maliens en Mauritanie nécessite une réponse nationale globale et intégrée, qui s'aligne sur les plans et stratégies déjà établis par le gouvernement mauritanien. Ce dernier joue un rôle « lead » dans la gestion de cette crise, en coordonnant les efforts humanitaires et en mettant en œuvre des politiques visant à protéger les droits des réfugiés tout en soutenant les communautés d'accueil.

Le gouvernement mauritanien a reconnu l'importance de répondre aux besoins des réfugiés et des populations vulnérables en élaborant des stratégies spécifiques qui intègrent la protection, l'assistance et l'inclusion. Ces stratégies sont conçues pour garantir que les réfugiés aient accès aux services essentiels tels que la santé, l'éducation et la sécurité alimentaire, tout en tenant compte des impacts sur les communautés hôtes.

La préparation du plan de réponse et de résilience pour les réfugiés maliens est donc étroitement coordonnée avec le gouvernement. Cela implique une collaboration avec les ministères, services étatiques et représentations concernés et leurs représentants dans la région du Hodh Chargui, pour s'assurer que les interventions sont harmonisées avec les priorités nationales et locales. Le gouvernement joue également un rôle clé dans la mobilisation des ressources nécessaires pour soutenir ces efforts.

En outre, le gouvernement mauritanien vise à promouvoir l'autonomisation économique et l'inclusion des réfugiés et à renforcer la résilience des communautés d'accueil. Par exemple, des programmes de formation professionnelle peuvent être mis en place pour aider les réfugiés à acquérir des compétences qui leur permettront de contribuer à l'économie locale.

Figure 05 : Au camp de Mbera, une famille de réfugiés maliens s'enregistre auprès de l'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés (ANRPTS) après s'être enregistrée dans la base de données du HCR. ©UNHCR/Omar Doukali

Enfin, le gouvernement s'efforce de créer un environnement propice à la cohésion sociale entre réfugiés et populations hôtes. Cela passe par la sensibilisation aux droits des réfugiés et par la promotion d'initiatives communautaires qui favorisent le dialogue et la coopération entre ces groupes. En agissant ainsi, le gouvernement mauritanien démontre son engagement à relever les défis posés par la crise des réfugiés tout en soutenant le développement durable dans le pays.

Objectifs Stratégiques

Les objectifs stratégiques du Plan de Réponse et de Résilience pour les réfugiés maliens en Mauritanie sont établis en réponse aux besoins identifiés, aux risques associés et aux conclusions de l'analyse des besoins. Ces objectifs visent à garantir une protection adéquate et à favoriser des solutions pour les réfugiés, les retournés et les communautés d'accueil.

Objectif Stratégique 01 : Fournir une réponse d'urgence, une assistance humanitaire et une protection vitale aux réfugiés, aux retournés, ainsi qu'aux communautés d'accueil dans la région du Hodh Chargui.

Cet objectif vise à répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables en fournissant une assistance humanitaire essentielle, notamment en matière de sécurité alimentaire, de santé, d'éducation et d'abris. Les actions incluront la distribution de nourriture, l'accès à des soins médicaux, la mise en place d'écoles temporaires et la fourniture d'abris adéquats. La protection des droits des réfugiés sera également une priorité, garantissant leur accès à des services essentiels conformes aux normes et principes mondiaux, et leur sécurité contre les violences basées sur le genre (VBG) et d'autres formes d'exploitation. En cas de catastrophes naturelles ou chocs climatiques, des plans d'urgence, de contingence seront mis en place pour assurer la continuité de l'assistance. Les résultats attendus incluent une amélioration significative des conditions de vie des réfugiés et des communautés d'accueil, mesurée par des indicateurs tels que l'accès aux services essentiels.

Objectif Stratégique 02 : Renforcer l'autonomisation, la résilience et la cohésion sociale des communautés hôtes, des réfugiés et des retournés dans la région du Hodh Chargui.

Cet objectif se concentre sur le renforcement de la résilience, l'autonomie économique et sociale des populations affectées. Des initiatives seront mises en œuvre pour promouvoir l'autonomisation économique par le biais de programmes de formation professionnelle, de soutien à l'agriculture durable, de soutien à la transition écologique grâce à la création « d'emplois verts », dans l'agriculture, l'eau, l'assainissement, l'énergie verte, la gestion des déchets et la technologie, en particulier pour les femmes et les jeunes et d'accès à des opportunités économiques. La cohésion sociale sera favorisée par des activités communautaires qui encouragent le dialogue entre réfugiés et populations hôtes. Les résultats attendus comprennent une augmentation du niveau de vie et une réduction des tensions sociales, mesurées par des indicateurs tels que l'intégration sur le marché du travail et la participation communautaire.

Ces objectifs stratégiques sont soutenus par un cadre institutionnel solide où le gouvernement mauritanien joue un rôle central dans la coordination des efforts avec l'ensemble des partenaires. Ce partenariat est essentiel pour renforcer l'accès aux services nationaux pour les réfugiés, tels que le renforcement de l'accès aux documents d'état civil, la promotion d'un

meilleur régime juridique pour l'asile, tout en garantissant que les interventions répondent aux besoins diversifiés de la population en tenant compte de l'âge, du sexe et d'autres considérations de diversité.

Note pour l'objectif stratégique 02 mettant l'accent sur le renforcement de la résilience, l'inclusion et les solutions.

Fournir un soutien approprié aux autorités locales et aux populations les plus gravement touchées par le conflit et la forte présence de réfugiés est un nouvel aspect important de la stratégie globale du P3R. Le renforcement de la résilience et la garantie de la cohésion sociale entre les populations locales et les populations réfugiées seront essentiels.

La résilience aux fins du présent P3R est définie comme la « capacité des individus, des ménages, des communautés, des institutions et des systèmes nationaux à prévenir, absorber et se remettre des chocs, tout en continuant à fonctionner et à s'adapter d'une manière qui soutient les perspectives à long terme de développement durable, de paix et de sécurité, et la réalisation des droits de l'homme ».

Ces chocs peuvent inclure, par exemple, les conflits et la violence, les crises économiques et financières, les catastrophes naturelles et le changement climatique, les risques sanitaires et les perturbations des chaînes d'approvisionnement. Il est essentiel qu'une approche basée sur la résilience qui inclut la programmation du développement ne remplace pas l'aide humanitaire, mais s'appuie sur elle et vise à réduire progressivement les besoins des réfugiés et des autres personnes touchées en matière d'aide d'urgence à long terme, en capitalisant sur les opportunités de développement et en réduisant les risques futurs. Le P3R vise à générer des processus et des modèles nationaux et locaux autonomes et à renforcer les systèmes nationaux pour mieux se préparer et réagir, en basant les interventions sur une évaluation conjointe des besoins des réfugiés et des communautés d'accueil par les partenaires du P3R et le gouvernement.

Approches Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP) pour promouvoir la protection, la résilience, l'inclusion et les solutions

La stratégie de réponse du pays vise à favoriser la coexistence harmonieuse et la cohésion sociale entre réfugiés et communautés d'accueil. En alignant les interventions sur les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés, cette stratégie promeut une intégration accrue des réfugiés dans les services nationaux tels que la santé, l'éducation et les systèmes de protection sociale.

En parallèle, il est essentiel de renforcer les capacités des municipalités pour qu'elles puissent gérer efficacement ces nouveaux engagements. Cela nécessite une évaluation des capacités existantes et un soutien technique pour améliorer la gestion des services publics, garantissant ainsi que tous les résidents, y compris les réfugiés, bénéficient d'un accès équitable.

L'inclusion et les solutions doivent être intégrées dès que possible, garantissant que les besoins des populations vulnérables soient pris en compte. Cela implique de créer des partenariats solides avec des acteurs locaux, des ONG et le secteur privé pour assurer des interventions pérennes. Les politiques nationales sur le climat doivent également être prises en compte pour faciliter l'inclusion des réfugiés dans les plans de développement durable.

Les activités du P3R doivent être sensibles aux conflits et contribuer à la consolidation de la paix. En évitant la création de services parallèles, elles s'appuient sur les infrastructures existantes, canalisant le soutien à travers les services nationaux. Cela permet non seulement de réduire les coûts mais aussi d'optimiser l'utilisation des ressources.

Le plan soutiendra la capacité des communautés et des institutions à intégrer les réfugiés dans leurs programmes. Les partenariats entre le gouvernement et le secteur privé seront cruciaux pour renforcer ces capacités.

Les initiatives de développement et de paix doivent inclure des analyses contextuelles approfondies pour garantir que les interventions soient adaptées aux réalités locales. Cela comprend le partage de données, la planification conjointe et un suivi intégré, permettant ainsi une réponse collaborative qui maximise l'impact des ressources mobilisées. En fin de compte, cette approche holistique vise à renforcer la résilience des communautés tout en assurant un avenir pacifique pour tous.

Recommendations en lien avec le Forum Global pour les Réfugiés 2023 (GRF, Global Refugee Forum 2023)

Lors du Forum Global pour les Réfugiés 2023, le gouvernement mauritanien s'est engagé sur les éléments suivants :

I. Enregistrer et documenter les réfugiés sur son territoire.
II. Promulguer une loi nationale sur l'asile.
III. Fournir aux réfugiés un accès aux soins de santé au même titre que les nationaux.
IV. Fournir aux réfugiés un accès au marché du travail au même titre que les nationaux.
V. Inclure les réfugiés dans le système éducatif national.
VI. Fournir aux réfugiés un accès à la protection sociale au même titre que les nationaux
VII. Transformer le camp de Mbera en un établissement humain adapté au climat.

Cependant, l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux reste un défi, car les services existants sont insuffisants pour répondre aux seuls besoins des nationaux. De plus, la variété des secteurs ciblés et la spécificité de chaque domaine rendent le processus complexe. Malgré les progrès réalisés, il est important de souligner que les ressources disponibles restent très insuffisantes pour pouvoir répondre aux défis spécifiques à chaque secteur en assurant une inclusion durable.

Pour atteindre ces engagements et favoriser l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux il convient de :

- Plaider auprès des agences des Nations Unies et des donateurs pour qu'ils s'engagent et soutiennent le gouvernement mauritanien dans le respect de ses engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés.
- Plaider auprès du gouvernement mauritanien pour qu'il adopte une loi nationale sur l'asile et établisse un mécanisme dédié pour gérer la situation des demandeurs d'asile et des réfugiés et pour qu'il assume progressivement ses responsabilités, notamment l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié. Le HCR supportera le gouvernement mauritanien dans la rédaction d'une loi nationale sur l'asile conforme aux normes internationales.

Les initiatives étatiques et les engagements internationaux, tels que le pacte mondial sur les réfugiés, visent à améliorer la situation des réfugiés et des communautés hôtes. Cependant, il est crucial d'accroître les ressources et le soutien pour répondre aux besoins croissants de cette population vulnérable tout en favorisant la cohésion sociale et le développement durable dans la région du Hodh Chargui.

Priorités de la Réponse Transversale

Age, Genre et Diversité (AGD)

Dans le contexte spécifique de la Mauritanie, l'approche Age, Genre et Diversité (AGD) est un élément central et transversal de la stratégie de réponse aux réfugiés maliens, guidant l'analyse, la planification et les interventions à toutes les étapes. L'évaluation des besoins intègre systématiquement des consultations avec divers segments de la population réfugiée, en accordant une attention particulière aux groupes potentiellement marginalisés comme les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, ainsi que les différents groupes ethniques et linguistiques parmi les réfugiés maliens, retournés mauritaniens et la communauté hôte.

La stratégie et le plan de réponse sont conçus pour améliorer l'inclusion et l'accessibilité des services, tout en minimisant les risques spécifiques à certains groupes, notamment les risques de violences basées sur le genre pour les femmes et les filles. Des efforts ciblés sont déployés pour garantir une programmation et des services véritablement inclusifs, prenant en compte la diversité culturelle et linguistique des réfugiés maliens.

Une attention particulière est portée aux nouveaux arrivants, avec des mécanismes d'orientation spécifiques visant à renforcer leur résilience dès le début de leur séjour en Mauritanie. Cela inclut des programmes d'accueil, d'orientation et de formation adaptés à leurs besoins spécifiques, ainsi que des initiatives pour faciliter leur intégration dans les communautés d'accueil.

L'utilisation de données ventilées par âge, genre, handicap et autres caractéristiques pertinentes est systématisée dans la mesure du possible pour informer la conception des programmes, le suivi et la mesure des résultats. Ces données sont essentielles à l'analyse de genre et contribuent à promouvoir l'égalité des sexes, l'inclusion des personnes handicapées et la prise en compte de la diversité culturelle des réfugiés maliens, conformément aux normes et lignes directrices internationales. L'approche AGD vise ainsi à garantir que les interventions répondent de manière appropriée aux besoins spécifiques de tous les groupes de population réfugiée et ne laissent personne de côté dans le contexte mauritanien.

Sous-section : Inclusion des personnes vivants avec un handicap

L'inclusion des personnes vivant avec un handicap est une priorité transversale essentielle. Conformément à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, l'approche adoptée reconnait que les barrières environnementales, institutionnelles et comportementales entravent leur participation égale dans la société.

Les facteurs de risque accru pour ces personnes incluent l'isolement social, les difficultés d'accès aux services et à l'information, ainsi que la discrimination. Bien que les données précises manquent, l'OMS estime qu'environ 16% de la population réfugiée vit avec un handicap.

Pour renforcer leur participation, des partenariats avec des organisations spécialisées et dirigées par des personnes handicapées seront développés. L'accent sera mis sur l'atténuation des obstacles physiques, informationnels, communicationnels, comportementaux et institutionnels plutôt que sur la simple "résolution des défis".

Le cadre de suivi inclura des indicateurs spécifiques pour évaluer l'impact des activités sur les personnes vivant avec un handicap. Cela permettra d'adapter continuellement la réponse pour garantir une inclusion effective et équitable de ce groupe vulnérable dans tous les aspects du programme d'assistance et de protection.

Sous-section : Jeunes

Les jeunes (15-24 ans) font face à des risques accrus liés au manque d'opportunités éducatives et économiques, à l'exploitation potentielle et à la marginalisation sociale. Cependant, ils possèdent également des compétences précieuses, notamment en matière de technologies numériques, de langues et d'adaptabilité culturelle, qui peuvent être mobilisées pour soutenir la communauté.

Pour renforcer leur participation, le plan prévoit la création de comités de jeunes réfugiés et le soutien aux organisations dirigées par des jeunes à travers des subventions spécifiques. Des initiatives de mentorat entre jeunes réfugiés et mauritaniens seront également mises en place pour favoriser la cohésion sociale.

Le plan met l'accent sur l'accès à l'éducation supérieure et à la formation professionnelle, notamment par des partenariats avec des institutions locales. Des programmes d'entrepreneuriat et de développement des compétences professionnelles seront mis en œuvre, en lien avec les besoins du marché du travail local.

Le cadre de suivi inclura des indicateurs spécifiques sur la participation des jeunes, leur accès à l'éducation et à l'emploi. Des mécanismes de feedback réguliers permettront d'ajuster les interventions en fonction des besoins exprimés par les jeunes eux-mêmes, assurant ainsi une réponse adaptée et dynamique.

Figure 06 : Rencontre entre l'équipe de protection communautaire du HCR et une famille de réfugiés maliens dans le camp de Mbera, visant à assurer l'identification des enfants nés et à fixer un rendez-vous d'enregistrement pour la mise à jour de leurs données. ©UNHCR/Xavier Bourgois

Protection communautaire et redevabilité envers les populations affectées

La protection communautaire et redevabilité envers les populations affectées est une priorité transversale essentielle. L'approche vise à intégrer systématiquement les voix, besoins et priorités des réfugiés et des communautés d'accueil dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de toutes les activités de réponse. Une attention particulière est accordée aux personnes à risque accru de protection, notamment les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées.

Des consultations régulières sont menées avec divers profils de réfugiés et de communautés hôtes pour évaluer leurs méthodes préférées de consultation et de communication. Des mécanismes de communication bidirectionnelle sûrs et accessibles sont mis en place, y compris des systèmes de retour d'information interagences qui peuvent traiter les plaintes sensibles comme l'exploitation et les abus sexuels.

Un système global est établi pour solliciter, recevoir et analyser collectivement les retours des communautés, afin d'adapter les activités de réponse en conséquence. La coordination des activités de RPA implique de multiples parties prenantes, avec un accent mis sur l'engagement des acteurs locaux, y compris les organisations dirigées par les réfugiés.

Cette approche vise à renforcer la confiance, améliorer la qualité des interventions et promouvoir l'autonomisation des communautés affectées dans le contexte spécifique de la Mauritanie.

Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (PEAS)

La protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) est une priorité essentielle dans le cadre de la réponse aux réfugiés maliens en Mauritanie. Cette approche implique plusieurs actions spécifiques, telles que la sensibilisation des communautés, l'évaluation des risques d'exploitation sexuelle et le développement de mesures adéquates pour prévenir ces risques, et la formation du personnel, des partenaires et des autorités locales. Des canaux de signalement et des mécanismes de référence seront établis pour orienter les victimes vers des services dans les domaines de la violence basée sur le genre (VBG).

La coordination interagence au niveau opérationnel sera renforcée, avec des structures dédiées telles que le réseau PEAS et un plan d'action national pour garantir une réponse collective efficace. Le HCR jouera un rôle central dans cette coordination, en s'assurant que tous les acteurs impliqués respectent les normes de protection.

Il est crucial d'engager les communautés dans la prévention et la réponse à l'exploitation et aux abus sexuels (EAS), en utilisant des canaux de communication sûrs et accessibles pour recueillir leurs retours. Cela permettra non seulement de renforcer la confiance dans les mécanismes de protection, mais aussi de revoir continuellement les interventions pour garantir la prévention des EAS. En intégrant ces mesures dans le cadre global de la réponse humanitaire, nous visons à créer un environnement sûr et protecteur pour tous.

Santé Mentale et Soutien Psychosocial (SMSPS)

La Santé Mentale et le Soutien Psychosocial (SMSPS) sont des composantes essentielles d'une réponse humanitaire intégrée. Les activités SMSPS sont intégrées dans les programmes de santé publique, de protection (protection de l'enfance, violences basées sur le genre, protection communautaire) et d'éducation. Cependant, le SMSPS doit également être spécifié comme un sous-secteur du secteur Santé Publique et Nutrition.

Ce Plan de Réponse et de Résilience priorise les approches suivantes pour le SMSPS au sein des secteurs concernés :

- Renforcer les capacités des agents de santé communautaires, bénévoles de sensibilisation, en matière de premiers secours psychologiques et d'identification des besoins en santé mentale.
- Intégrer le soutien psychosocial dans les programmes éducatifs, en particulier pour les enfants ayant vécu des traumatismes liés au déplacement.
- Mettre en place des groupes de soutien communautaires pour les femmes et les filles à risque.
- Développer des activités récréatives et de cohésion sociale pour renforcer la résilience psychologique des communautés réfugiées et hôtes.

Approche locale intégrée

L'approche locale intégrée vise à impliquer pleinement les acteurs nationaux et locaux tout au long du cycle de réponse humanitaire. Le plan de réponse a été co-créé avec la participation active des autorités mauritaniennes, des organisations de la société civile locale, y compris celles dirigées par des réfugiés, des femmes et des personnes handicapées.

La mise en œuvre du plan s'appuiera sur les capacités locales existantes, en veillant à inclure ces acteurs dans l'évaluation des besoins, la planification, l'exécution et le suivi des interventions. Un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités des ONG locales et nationales, notamment celles dirigées par des réfugiés ou des femmes.

Les défis liés à cette approche incluent le manque de capacités techniques de certains acteurs locaux et les contraintes de financement. Pour y remédier, des formations ciblées et un accompagnement seront proposés, et des mécanismes de financement plus flexibles seront mis en place.

L'analyse des partenariats distinguera clairement les ONG locales/nationales des ONG internationales, en précisant leurs caractéristiques spécifiques (dirigées par des réfugiés, des femmes, etc.) afin de démontrer la diversité de la stratégie de partenariat.

Action pour le climat

L'action pour le climat est une priorité transversale cruciale dans la réponse humanitaire aux crises. Les risques climatiques et environnementaux, tels que la désertification et les sécheresses récurrentes, aggravent la vulnérabilité des réfugiés et des communautés d'accueil. Une analyse approfondie de la situation est nécessaire pour comprendre ces risques et leurs impacts. L'action pour le climat constitue une priorité transversale indispensable dans la réponse humanitaire aux crises, en particulier dans des régions vulnérables aux chocs environnementaux. Les risques climatiques, tels que la désertification accélérée,

les sécheresses récurrentes et la dégradation des sols, compromettent directement les moyens de subsistance des populations locales, réduisent la disponibilité des ressources naturelles et accentuent les tensions sur les écosystèmes déjà fragilisés. Ces phénomènes, amplifiés par les changements climatiques, exacerbent la vulnérabilité des réfugiés et des communautés d'accueil, rendant une analyse exhaustive des risques environnementaux indispensable pour adapter les réponses humanitaires et assurer leur durabilité.

Le renforcement des systèmes d'alerte précoce et de la collecte d'informations environnementales joue un rôle clé dans la réduction des risques de catastrophes liés aux crises climatiques. Ces systèmes permettent d'identifier rapidement les signaux annonciateurs de sécheresses, d'inondations, de feux de brousse ou de crises écologiques, favorisant une anticipation efficace des menaces. Les feux de brousse, souvent déclenchés par des conditions climatiques extrêmes et des pratiques agricoles non maîtrisées, constituent une menace majeure pour les écosystèmes et les habitations, entraînant une perte de biodiversité et la destruction des terres agricoles. Une diffusion rapide des alertes et une coordination renforcée entre les acteurs humanitaires, les autorités locales et les communautés concernées permettent de réduire l'impact des catastrophes sur les populations et les infrastructures. Intégrés dans les stratégies humanitaires et de développement à long terme, ces mécanismes favorisent une résilience accrue face aux aléas climatiques, tout en améliorant la capacité d'adaptation des populations aux conditions environnementales changeantes.

Les interventions sectorielles doivent systématiquement intégrer des considérations climatiques afin de :

- Renforcer la résilience des communautés.
- Améliorer la gestion durable des ressources naturelles.
- Réduire l'empreinte environnementale des programmes humanitaires.
- Favoriser la coexistence pacifique entre les réfugiés et les communautés hôtes.

Cela implique notamment des activités de réduction des risques de catastrophes, de préparation et d'alerte précoce. Une attention particulière doit être portée à l'adaptation des pratiques agricoles, à la gestion de l'eau et à la protection des écosystèmes.

Figure 07 : Vue aérienne de l'installation de réfugiés et de leurs troupeaux nouvellement arrivés dans le village de Dwenkara à la frontière mauritano-malienne, illustrant la pression exercée par le bétail sur les ressources en eau et les ressources naturelles dans une région gravement touché par la désertification et le changement climatique.

Les alertes précoces sont un outil essentiel de gestion des risques de catastrophes, renforçant la résilience des communautés locales et des populations réfugiées maliennes, exposées aux

effets du changement climatique, comme les sécheresses et les feux de brousse. De même, la diffusion rapide d'informations sur les aléas et leur prévisibilité améliore l'efficacité des dispositifs d'alerte, permettant aux réfugiés et aux communautés d'accueil d'anticiper les crises et de prendre des mesures de protection adaptées.

Il est crucial d'aligner les programmes humanitaires sur les politiques et plans nationaux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Les partenaires humanitaires doivent plaider pour l'inclusion des réfugiés et déplacés dans ces plans s'ils n'y figurent pas déjà.

L'objectif principal du renforcement de la résilience des populations vulnérables face aux aléas et phénomènes extrêmes est une meilleure adaptation aux effets du changement climatique.

Figure 08 : Discussion de groupe entre des réfugiés maliens et l'ambassadeur de bonne volonté du HCR, Theo James, sur les défis relatifs à l'accès aux ressources naturelles dans le village d'Aghor situé dans la région du Hodh Chargui. ©UNHCR/Caroline Irby

De façon spécifique, il s'agit de :

I. Améliorer la prise de conscience des risques de catastrophe et les capacités à faire face aux aléas.
II. Réduire la vulnérabilité des populations face aux risques, aux aléas et phénomènes extrêmes à travers la mise à dispositions de données et d'informations appropriées sur les menaces ou dangers.
III. Développer une réponse rapide et ciblée à partir des informations y compris les alertes précoces sur la base des besoins des utilisateurs publics et privés.

Cette approche participative permet de s'assurer que les besoins et capacités des populations affectées sont pris en compte.

Enfin, une évaluation rigoureuse des risques environnementaux et climatiques pouvant entraver la mise en œuvre des activités humanitaires est indispensable. Des mesures d'atténuation de ces risques doivent être intégrées dans la conception des programmes.

En adoptant une approche holistique qui lie action humanitaire, développement et climat, les acteurs humanitaires peuvent contribuer à renforcer durablement la résilience des populations face aux chocs climatiques, tout en préservant l'environnement.

Utilisation des transferts monétaires

En termes de stratégie globale, le Plan de Réponse et de Résilience met l'accent sur l'utilisation prioritaire des transferts monétaires dès que possible. Cette approche vise à maximiser l'efficacité et l'efficience de l'aide tout en préservant la dignité et l'autonomie des bénéficiaires. Les transferts monétaires sont également préférés aux différentes formes d'assistance « en nature » auprès des bénéficiaires en Mauritanie.

Les principaux types de transferts monétaires utilisés sont :

1. Les transferts multisectoriels/sans restriction, visant à couvrir les besoins de base des réfugiés, retournés et population hôte. Cette modalité, privilégiée pour son efficacité et sa capacité à être déployée à grande échelle, a également démontré des effets positifs en matière de protection.
2. Les transferts monétaires conditionnels, utilisés pour atteindre des objectifs sectoriels notamment pour les personnes avec des besoins spécifiques, comme la prévention des mariages précoces ou le soutien aux personnes survivantes de violences basées sur le genre ainsi que l'amélioration de l'accès à des services de santé et d'éducation, ou d'abris, jouent un rôle clé dans l'autonomisation des individus et la réduction des inégalités de genre et l'amélioration des conditions de vie.

La coordination des transferts monétaires est assurée par le groupe de travail « Cash ». Ce groupe de travail sur les transferts monétaires a été mis en place, réunissant les acteurs humanitaires impliqués dans ces programmes pour assurer une approche harmonisée et éviter les duplications.

Cette approche tient compte des spécificités du contexte mauritanien, notamment la présence de marchés dynamiques et fonctionnels dans les zones d'accueil des réfugiés et la disponibilité de services financiers. Elle s'aligne également sur les politiques nationales de protection sociale et contribue au renforcement de l'économie locale.

L'utilisation des transferts monétaires s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil, en favorisant leur inclusion socioéconomique et en réduisant leur dépendance à l'aide humanitaire à long terme. Cette approche contribue ainsi à créer des synergies entre l'aide humanitaire et les objectifs de développement durable dans la région.

Réponses sectorielles

Les réponses sectorielles des partenaires du Plan de Réponse et de Résilience en Mauritanie se concentrent sur plusieurs priorités clés pour répondre aux besoins des réfugiés maliens tout en favorisant leur inclusion dans les systèmes nationaux.

Sécurité alimentaire : Pour répondre aux besoins identifiés en matière d'insécurité alimentaire, les partenaires mettront en œuvre des programmes de distribution alimentaire et de transferts monétaires sans restriction, permettant aux réfugiés et aux communautés d'accueil d'accéder à des denrées essentielles. Ces interventions viseront à couvrir des besoins alimentaires immédiats, à stabiliser les moyens de subsistance et à renforcer la résilience face aux chocs alimentaires.

Education : Les activités éducatives incluront l'approvisionnement de fournitures scolaires et l'accès à des programmes d'apprentissage temporaires pour les enfants réfugiés. Les partenaires travailleront avec le ministère de l'Éducation pour intégrer ces enfants dans le système éducatif national, évitant ainsi la création de mécanismes parallèles.

Protection : Pour faire face aux cas de séparation familiale et à la présence d'enfants non-accompagnés, des actions spécifiques seront mises en place, incluant des recherches familiales et un soutien psychosocial. Les partenaires spécialisés collaboreront avec les autorités locales pour renforcer les dispositifs de protection, l'enregistrement et la documentation civile, les interventions juridiques, le plaidoyer en faveur de lois favorables à l'asile.

Santé et nutrition : Le secteur de la santé mettra l'accent sur l'accès aux soins médicaux pour tous, y compris les services de santé mentale. Des campagnes de sensibilisation seront organisées pour informer les réfugiés sur leurs droits et l'accès aux services disponibles. Il visera également à améliorer la prise en charge du nombre croissant d'enfants en situation de malnutrition.

Ces interventions seront mesurées par des indicateurs spécifiques dans le cadre de suivi, garantissant ainsi que les besoins des réfugiés et des communautés d'accueil soient satisfaits efficacement tout en renforçant leur inclusion dans les systèmes nationaux.

Protection

400 000 individus dans le besoin

135 883 individus ciblés

Situation – besoins

L'insécurité persistante au Mali depuis 2023 a suscité des mouvements continus de population vers des villages en Mauritanie. Les récits de fuite font état de traumatismes observés particulièrement chez les femmes et les enfants. Une présence importante de ménages monoparentaux féminins souligne la prévalence de familles séparées. La paupérisation des ménages pourrait amener des nouveaux arrivants à adopter des mécanismes d'adaptation néfastes, notamment des recrutements par des groupes armés, l'augmentation des mariages d'enfant/mariages forcé et des personnes vendant ou échangeant des services sexuels, et à des activités criminelles.

La présence de nouveaux arrivants constitue une charge supplémentaire sur les ressources et les services sociaux de base. La capacite local ne permet pas l'enregistrement de la majorité des nouveaux arrivants aussi rapidement que possible d'accéder à des services de protection adéquats. Les personnes à besoins spécifiques notamment les personnes en situation de handicap ont un accès limité aux services adaptés à leurs besoins.

Figure 09 : Activité d'enregistrement des réfugiés dans la commune de Fassala réalisé par le HCR et l'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés (ANRPTS) conjointement, en réponse aux afflux importants de réfugiés en Mauritanie en 2024. ©UNHCR/Omar Doukali

Stratégie de réponse

Les acteurs de protection et partenaires joueront un rôle central pour garantir aux personnes affectées la pleine jouissance de leurs droits. L'enregistrement et la documentation des nouveaux arrivants ainsi que l'enregistrement des naissances, se fera de façon continue à travers une équipe mobile qui se déploiera dans tous les sites d'installation de réfugiés par l'ANRPTS et le HCR. Après l'identification des Personnes à Besoin Spécifique (PBS), la prise en charge se fera à travers les partenaires de protection qui se focalisent essentiellement sur les cas les plus vulnérables. De même, les transferts monétaires pour les PBS cibleront exclusivement les cas les plus vulnérables. Les mécanismes communautaires de protection seront soutenus dans le but de renforcer la redevabilité envers les populations affectées. Des évaluations participatives seront organisées pour identifier les risques et les besoins des réfugiés. Des mécanismes de communication notamment (association/comité, ligne verte, boite à suggestion) seront mis en place ou renforcés où cela existe pour écouter les préoccupations des réfugiés ainsi que leurs appréciations des activités de protection

et d'assistance afin de mieux répondre à leurs besoins. Les réfugiés seront sensibilisés aux principes du caractère civil et humanitaire de l'asile. La transversalité de la protection sera développée à travers des formations et des échanges avec d'autres groupes sectoriels. Des plaidoyers seront effectués auprès des services étatiques (justice, état-civil, action sociale) en faveur de l'intégration et la prise en compte des besoins des réfugiés. Un appui institutionnel sera apporté aux services étatiques pour qu'ils jouent pleinement leur rôle de protection.

Parmi les 135 883 personnes ciblées par les projets soutenus par le Secteur Protection, 115 883 personnes sont des réfugiés, 5 000 personnes sont des retournés et 15 000 personnes font partie de la population hôte.

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Groupe Sectoriel Protection sont :

I. Garantir un accès à l'asile, à l'enregistrement de qualité dans un délai raisonnable et aux documents d'état-civil favorisant la jouissance des droits humains.
II. Fournir une assistance adéquate aux personnes ayant des besoins spécifiques, en veillant à préserver leur dignité et leurs droits, tout en renforçant leur résilience et leur autonomie.
III. Promouvoir la redevabilité envers les personnes affectées dans toutes les zones d'installation des réfugiés, en intégrant des approches qui renforcent leur résilience.

Activités prioritaires

- Renforcer l'enregistrement et l'identification des réfugiés par des équipes mobiles conjointes HCR/ANRPTS, incluant le partage de données et la délivrance de documents d'identité.
- Mettre en place un système d'enregistrement continu et systématique via des équipes mobiles pour une mise à jour régulière des informations.
- Mener des évaluations participatives et former des relais communautaires pour la sensibilisation, l'identification des cas vulnérables et la communication avec la communauté.
- Sensibiliser les populations sur la protection internationale, le caractère civil de l'asile et la cohabitation pacifique, tout en plaidant pour le maintien de ces principes.
- Etablir une ligne téléphonique d'urgence coordonnée, reliée à un système de gestion confidentielle des dossiers pour améliorer la communication et l'orientation des cas.
- Assurer une gestion ciblée des cas au niveau communautaire et institutionnel, en se concentrant sur les groupes vulnérables (femmes, enfants, personnes handicapées, personnes âgées).
- Fournir une assistance ponctuelle aux populations les plus vulnérables, incluant la distribution de kits hygiéniques pour les femmes et les filles.
- Développer des programmes de santé mentale et de soutien psychosocial (SMSPS) en impliquant des partenaires spécialisés et en formant des membres de la communauté.
- Améliorer l'accès aux centres communautaires et aux espaces sécurisés, en tenant compte des profils d'âge, de genre et de diversité (AGD).
- Renforcer la coordination entre les acteurs humanitaires et les autorités locales pour une réponse plus efficace et adaptée aux besoins des réfugiés et des communautés d'accueil.

Sous-secteur : Protection de l'enfance

321 615 individus dans le besoin

60 000 individus ciblés

Situation – besoins

L'escalade du conflit dans le Nord du Mali et l'afflux continu des réfugiés qui l'accompagne exposent les enfants à de nombreux risques, y compris la négligence, la violence, l'abus, l'exploitation et les VBG. La perte des moyens de subsistance au Mali et l'insuffisance d'opportunités économiques dans des zones d'installation exposent les adolescents (filles et garçons) à des pratiques néfastes notamment le travail et le mariage d'enfants/mariage forcé. La pauvreté des ménages facilite le recrutement des jeunes par des groupes armés. Les expériences traumatisantes vécues entrainent un besoin accru de services de santé mentale. De même, les incidents sécuritaires au Mali ont causé de nombreuses séparations familiales augmentant fortement le nombre d'enfants non accompagnés et séparés (UASC). Les insuffisances qui affectent le cadre éducatif contribuent à la déscolarisation et à l'abandon scolaire. Le manque d'accès à l'éducation, en particulier en dehors du camp, joue un rôle significatif dans la perpétuation des mariages forcés et précoces. L'éducation est un facteur de protection essentiel, mais elle n'est ni actuellement disponible ni accessible en raison de la capacité limitée des écoles existantes.

Figure 10 : Des enfants réfugiés jouent au football et célèbrent leur but. Tous les jours, les enfants de Mbera ont accès à l'espace communautaire géré par SOS Nomade (organisation dirigée par les réfugiés) où ils peuvent jouer, apprendre et échanger entre eux. Cet espace sécurisé accueille les enfants dans le cadre d'activités extrascolaires, dans le but de prévenir l'extrémisme et l'abandon scolaire. ©UNHCR/Xavier Bourgois

Stratégie de réponse

Les partenaires du sous-secteur protection de l'enfance orienteront leurs interventions vers les enfants à risque ou victimes de négligence, violence, abus et exploitation ainsi que leurs familles. Ils privilégieront aussi les enfants non accompagnés/séparés ainsi que les personnes qui en auront leur charge. Les interventions de protection porteront sur des activités de prévention et de réponse adaptées aux enfants. Cela inclut la sensibilisation aux droits et la protection des enfants, l'éducation parentale, la gestion des cas et la santé mentale et appui psychosocial à travers les espaces amis d'enfants (EAE) et des activités de sensibilisation au niveau communautaire. Les EAE et les activités récréatives constituent des points d'entrée importants pour l'identification des risques et vulnérabilités en matière de protection de l'enfant, notamment pour les enfants non accompagnés et séparés, et les enfants survivants de VBG. La protection des enfants et des femmes contre les VBG sera aussi renforcée et intégrée dans les autres secteurs afin d'atténuer les risques, les prévenir et y répondre. Des efforts seront déployés pour renforcer la résilience des enfants dans leurs communautés d'accueil, y compris les adolescents, à travers la mise en place d'espaces amis d'enfants dans les communautés hôtes. Des efforts seront également faits pour renforcer les capacités des mécanismes communautaires et des prestataires de services à base communautaire en matière d'identification et de prise en charge des enfants a besoin spécifique. La réponse de protection prend en compte les priorités définies par le ministère de l'Action Sociale et de la Famille qui sera appuyer pour renforcer sa capacité d'action. La réponse apportée par les acteurs de protection se concentrera non seulement sur la sauvegarde des droits fondamentaux des enfants réfugiés mais également sur ceux des communautés d'accueil.

D'ici la fin de l'année 2025, dans la Moughataa de Bassiknou, 60 000 enfants réfugiés et des communautés d'accueil, retournés et leurs tuteurs ont accès à des services intégrés de protection de l'enfance seront ciblées par les projets soutenus par le Sous-Secteur Protection de l'Enfance.

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Sous-Groupe Sectoriel Protection de l'Enfance sont :

I. Assurer que les enfants ayant des besoins spécifiques et les enfants victimes de violence, d'abus, de négligence et d'exploitation, aient un accès à des services de protection et prise en charge de qualité.
II. Améliorer l'environnement de protection à travers le renforcement des mécanismes et systèmes communautaires destinés à prévenir et répondre aux problèmes des enfants de façon à les rendre plus résilients.

Activités prioritaires

- Etablir des Espaces Amis des Enfants (EAE) offrant des services intégrés, incluant la santé mentale, le soutien psychosocial et le développement de compétence.
- Former les relais communautaires et les animateurs des EAE à la détection précoce et au référencement des enfants vulnérables.
- Renforcer les capacités des travailleurs sociaux et des relais communautaires en gestion des cas de protection de l'enfant.
- Mettre en place et consolider les mécanismes communautaires de protection, incluant l'identification des risques et l'élaboration de plans d'action.

- Assurer la formation sur la réponse aux Violences Basées sur le Genre (VBG) et la réunification familiale pour les prestataires de services.
- Intégrer la prise en compte des cas de VBG dans les activités des équipes mobiles de santé.
- Renforcer le leadership des autorités locales pour coordonner les interventions de protection de l'enfant.
- Etablir un système d'identification et d'évaluation de l'intérêt supérieur des enfants non accompagnés.
- Faciliter la délivrance des actes de naissance pour les enfants en Mauritanie.
- Mener des évaluations participatives ciblant spécifiquement les enfants.

Sous-secteur : Violences Basées sur le Genre

82 000 individus dans le besoin

45 000 individus ciblés

Situation – besoins

Les violences basées sur le genre (VBG) restent un problème pressant, enraciné dans des pratiques néfastes et des lois discriminatoires fondées sur le genre, aggravé par des défis économiques et entravé par un accès limité aux services et une faible responsabilisation juridique. Les formes courantes incluent les mariages forcés, les violences sexuelles, la violence conjugale, l'exploitation et les mutilations génitales féminines (MGF). Les adolescentes, les femmes seules chefs de ménage, les femmes handicapées, les veuves et les mineurs non accompagnés sont parmi les plus vulnérables. Pour y remédier, il est crucial d'offrir un soutien immédiat aux survivantes tout en renforçant la prévention par des campagnes de sensibilisation, le développement des capacités locales et une coordination intersectorielle visant à promouvoir l'égalité des genres.

En outre, dans le cadre du plan de réponse et de résilience, une attention particulière sera apportée à l'inclusion des réfugiés dans le système national de protection, avec un rôle renforcé de la Direction Régionale de l'Action Sociale, Enfance et Famille (DRASEF).

Figure 11 : Pendant la campagne « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre », le HCR a organisé avec ses partenaires des sessions de sensibilisation sur les droits des femmes, la prévention et réponse aux risques de protection à Fereini, dans la région du Hodh Chargui. ©UNHCR/Salma Babou

Stratégie de réponse

La stratégie de réponse aux VBG intègre à la fois des services d'intervention immédiate et des mesures de prévention, avec pour objectif de créer un environnement sûr et de soutien qui réduit les risques de VBG et fournit un appui essentiel aux survivantes.

- Renforcement des services centrés sur les survivantes : Former les acteurs locaux (santé, justice, sécurité, psychosocial) pour garantir des approches confidentielles et sécurisées.
- Standardiser les protocoles pour une réponse cohérente.
- Analyse et réponse informées par les données : Utiliser le système GBVIMS pour suivre les tendances, orienter le plaidoyer et adapter les stratégies.
- Engagement communautaire : Travailler avec leaders religieux et communautaires pour transformer les normes sociales, réduire la stigmatisation et sensibiliser sur les impacts des VBG.Coordination multisectorielle : Intégrer la prévention, l'atténuation des risques, et la réponse aux VBG dans des secteurs clés (santé, éducation, protection, moyens de subsistance) via des plans d'action coordonnés.
- Plaidoyer pour les réformes : Appuyer les réformes juridiques et politiques, améliorer les services SSR et psychosociaux, et mobiliser des ressources pour combler les lacunes.
- Inclusion des réfugiés : Renforcer l'intégration des réfugiés dans le système national de protection, en s'appuyant sur le leadership de la DRASEF.

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Sous-Groupe Sectoriel des VBG sont les suivants :

I. Fournir une réponse holistique aux survivantes de VBG en garantissant des points d'entrée sécurisés, une gestion de cas efficace et un mécanisme de référencement solide.
II. Renforcer la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre en améliorant la coordination et la qualité des services, en promouvant des normes sociales positives, et en plaidant pour des réformes politiques et légales afin de protéger et autonomiser les populations vulnérables.

Activités Prioritaires

- Former les acteurs clés sur la prévention et la réponse aux VBG, incluant les techniques d'identification, de prise en charge et de référencement.
- Elaborer et mettre en œuvre des protocoles standardisés de prise en charge des survivant(e) s de VBG, assurant une approche centrée sur la victime et respectant la confidentialité.
- Promouvoir des changements normatifs au sein des communautés par des campagnes de sensibilisation sur l'égalité des genres et la prévention des VBG.
- Collaborer avec les leaders locaux, religieux et traditionnels pour renforcer leur engagement dans la lutte contre les VBG et promouvoir des normes sociales positives.
- Appuyer la réinsertion socioéconomique des survivant(e)s de VBG à travers des programmes de formation professionnelle, de soutien psychosocial et d'accès aux opportunités économiques.
- Développer des outils de plaidoyer adaptés au contexte local pour influencer les politiques et pratiques en matière de prévention et de réponse aux VBG.
- Etablir des cadres de suivi et évaluation robustes pour mesurer l'impact des interventions et ajuster les stratégies en conséquence.
- Mettre en place des mécanismes de signalement sûrs et accessibles pour les cas de VBG, incluant des lignes d'assistance téléphonique et des points focaux communautaires formés.
- Renforcer la coordination intersectorielle pour assurer une réponse holistique aux VBG.

Education

295 500 individus dans le besoin

89 496 individus ciblés

Situation – besoins

La région fait face à des défis significatifs en matière d'éducation, notamment dans les zones en dehors du camp où l'accès à l'éducation est limité. Avec plus de trente mille enfants en âge de scolarisation, il est crucial de renforcer les capacités d'accueil en réhabilitant, construisant et équipant des écoles pour garantir un accès équitable à l'éducation. De plus, les nouveaux arrivants, dépourvus de documents d'identité, rencontrent des obstacles à leur intégration dans le système éducatif. Les barrières linguistiques sont également un défi, soulignant l'importance de mettre en place des programmes de renforcement en langue arabe et des cours de soutien pour les enfants ayant subi des interruptions dans leur apprentissage en raison de la crise. Il est essentiel d'établir des programmes complémentaires pour soutenir ces enfants tout en favorisant leur inclusion dans les écoles existantes.

En plus, le niveau d'insécurité alimentaire dans la zone reste important, avec une augmentation du nombre de cas de malnutrition et des déficits alimentaires. Les programmes d'alimentation scolaire stimulent l'apprentissage des élèves mais contribue également à améliorer la nutrition des enfants. Dans les zones de Bassiknou, l'alimentation scolaire d'urgence contribue également à traiter les questions de cohésion sociale en offrant des repas aux élèves réfugiés et mauritaniennes dans les mêmes conditions.

Stratégie de réponse

Le Groupe Sectoriel Education adoptera une approche holistique visant à renforcer la résilience des systèmes éducatifs et des communautés. La stratégie ciblera environ 89 500 enfants et adolescents (réfugiés, retournés et communauté hôte) dans le camp de Mbera et localités environnantes, offrant une diversité éducative adaptée et inclusive du préscolaire au secondaire.

L'offre préscolaire des enfants de 3 à 5 ans (3 000 enfants), ainsi que l'offre d'éducation de base et alternative éducative ciblant les enfants de 6 à 13 ans, le programme de réinsertion scolaire, le programme d'alphabétisation pour les enfants de 14 à 18 ans et l'enseignement non-formel des Mahadras en plus de l'offre secondaire seront supportés et améliorés. L'intervention se déroulera dans le camp de Mbera ainsi que dans les localités hors-camp accueillant des réfugiés.

Parmi les 89 996 personnes ciblées par les projets soutenus par le Secteur Education, 54 420 personnes sont des réfugiés et 35 076 personnes font partie de la population hôte et population retournée.

Cette approche vise à surmonter les défis d'accès, de documentation et de barrières linguistiques. La collaboration étroite avec les autorités locales et autres secteurs (protection, WASH) garantira une réponse coordonnée.

Concernant l'activité d'alimentation scolaire, un total de 40 écoles sont ciblées dans la zone

de Bassiknou qui non couvertes par le programme national d'alimentation scolaire (PNAS), ni le programme d'alimentation scolaire du PAM. Selon le Ministère de l'Education, il y a environ 8 149 élèves des écoles primaires dans la zone inscrite dans ces écoles. De plus, suite au ciblage fait par le PAM en février-mars 2024, il est estimé qu'environ 10 000 pourraient être scolarisés à partir de l'année scolaire 2024-2025, en primaire, à partir d'octobre 2024. L'intervention s'alignera sur la politique d'inclusion de l'État mauritanien pour favoriser l'intégration durable des réfugiés dans le système éducatif national. Un suivi régulier permettra d'adapter continuellement la réponse aux besoins évolutifs, renforçant ainsi la résilience collective des communautés locales et réfugiées.

Figure 12 : Rentrée scolaire des enfants réfugiés maliens inscrits dans une école mixte à Bassiknou, accueillant à la fois des enfants réfugiés et mauritaniens, dans le cadre des politiques inclusives de la Mauritanie dans le secteur de l'éducation. ©UNHCR/Omar Doukali

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Groupe Sectoriel Education sont :

I. Favoriser l'accès des enfants en âge scolaire aux écoles de proximité en fournissant une offre éducative inclusive, appropriée et adaptée.
II. Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les écoles bénéficiant de l'intervention à travers un suivi et encadrement de proximité des enseignants
III. Contribuer à la nutrition et stimuler l'apprentissage des élèves aux écoles primaires ciblées.

Activités prioritaires

- Evaluer les besoins et cartographier les capacités éducatives sur les sites d'accueil des enfants en âge scolaire, incluant l'installation de structures d'éducation temporaires si nécessaire.
- Appuyer la mise en place d'un programme d'alphabétisation et de réinsertion scolaire adapte pour les adolescents de 14-18 ans et les enfants de 6-13 ans.
- Elaborer un programme condense avec un contenu de renforcement de la langue arabe, en organisant des ateliers participatifs.
- Soutenir l'éducation non-formelle des Mahadras par la formation des cheikhs, la distribution de kits pédagogiques et la création de passerelles avec le système formel.
- Organiser des missions de suivi par l'IDEN et des campagnes de sensibilisation auprès des parents sur l'importance de l'éducation, en particulier pour les nouveaux arrivants.
- Développer un programme d'éducation de la petite enfance (moins de 5 ans) en identifiant et formant des intervenants qualifiés.
- Distribuer des kits de dignité aux élèves filles des niveaux 5 et 6, et des kits scolaires (fournitures et manuels) à tous les élèves.
- Etendre le programme de cantines scolaires d'urgence pour améliorer la rétention et le rendement scolaire des élèves.
- Former les enseignants sur la pédagogie, la gestion des grands groupes, les normes INEE et le soutien psychosocial.
- Adapter les outils d'évaluation des prérequis pour les nouveaux élèves et former les enseignants et directeurs à leur utilisation.

Sécurité alimentaire

491 000 individus dans le besoin

471 000 individus ciblés

Situation – besoins

Les projections indiquent que l'afflux de réfugiés maliens et de retournés mauritaniens en 2025 dans une zone faisant face à de nombreux défis climatiques (sècheresses, feux de brousse, inondations, etc.) a un impact significatif sur les populations hôtes mauritaniennes. Ces populations sont confrontées à une augmentation de la pression sur les ressources naturelles, notamment les ressources en eau, les ressources alimentaires et les services sociaux. A cela s'ajoute plusieurs risques : propagation des maladies, épizooties, divagation des animaux, l'augmentation de l'insécurité, l'extension de l'impact sur d'autres wilayas. Ce qui pourrait à terme compromettre les succès enregistrés y compris pour les réponses d'urgence de résilience et de développement.

En plus de l'afflux de réfugiés hors camp, les besoins en sécurité alimentaire restent élevés au sein du camp de Mbera, tant pour les réfugiés vulnérables bénéficiant de l'assistance alimentaire que pour les ménages nouvellement arrivés. Actuellement, on estime leur nombre à près de 270 000 personnes, dont la grande majorité sont en situation d'insécurité alimentaire.

Au cours du premier trimestre 2024, un exercice de ciblage fut mené par le PAM dans six

départements comprenant 20 communes et 86 villages de la région du Hodh Chargui. Sur 77 480 réfugiés et membres des communautés d'accueil ayant besoin d'assistance, 72 702 se sont trouvé à Bassiknou, ce qui en fait le département qui accueille le plus grand nombre de réfugiés maliens dans la région. Cet exercice de ciblage, mis à jour au cours du second semestre 2024, démontrera une tendance similaire.

Figure 13 : Distribution alimentaire du Programme Alimentaire Mondial (PAM) dans le camp de Mbera, en Mauritanie. ©WFP/Bechir Maloum

Stratégie de réponse

Pour répondre à la crise alimentaire et nutritionnelle dans la région du Hodh Chargui, une réponse coordonnée et harmonisée est impérative. Les autorités locales, les acteurs humanitaires et les organisations partenaires doivent unir leurs efforts pour prioriser les interventions en fonction des besoins les plus urgents et des ressources disponibles. Une stratégie de réponse ciblée a été mise en œuvre pour fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations les plus vulnérables, tout en tenant compte des fluctuations des prix des marchés et des pressions environnementales. Des mécanismes de suivi et d'évaluation efficaces sont également développés pour évaluer l'impact des interventions et ajuster la stratégie en conséquence. L'assistance alimentaire générale sera fournie aux réfugiés maliens et populations hôtes vulnérables ciblés selon une méthodologie de ciblage concertée basée exclusivement sur la vulnérabilité. Les bénéficiaires issus du ciblage recevront une assistance sous forme de transfert monétaire pour supporter l'accès aux besoins essentiels alimentaires et nutritionnels.

Face à cette situation, il est impératif de doter les communautés des moyens nécessaires pour y faire face. Cela implique de mettre en œuvre des mesures visant à protéger les moyens d'existence des populations, atténuer les effets des chocs, et pérenniser les activités de résilience. Ces actions doivent inclure la participation de tous les acteurs et secteurs, y compris les autorités locales et les services déconcentrés.

Un mécanisme de suivi commun est mis en place pour documenter les progrès de la sécurité alimentaire et faciliter l'utilisation de transferts monétaires ou de solutions mixtes en favorisant l'engagement communautaire et la redevabilité.

Parmi les personnes ciblées par les projets soutenus par le Secteur Sécurité Alimentaire, 250 000 personnes sont des réfugiés ; 32 000 retournés ; et 189 000 personnes vulnérables de la population hôte.

Les activités prioritaires comprennent l'assistance alimentaire inconditionnelle et conditionnée à la création d'actifs, les cantines scolaires. Ces interventions s'appuient sur une approche de planification participative et nécessitent la mobilisation des services techniques, la contribution active des communautés, et la synergie des interventions. L'objectif est de proposer des solutions durables permettant de préserver et d'étendre les moyens de subsistance des populations.

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Groupe Sectoriel Sécurité Alimentaire sont :

I. Améliorer la situation de la sécurité alimentaire pour les personnes ciblées (populations vulnérables maliennes et mauritaniennes) en mitigeant l'utilisation des stratégies d'adaptation négatives.
II. Contribuer au renforcement de la cohésion sociale dans le camp de Mbera et des villages hors camp.

Activités prioritaires

- Actualiser le ciblage des personnes vulnérables dans le camp de Mbera et utiliser les données du Registre Social pour les réfugiés hors-camp.
- Effectuer un suivi mensuel des prix des marchés dans les zones ciblées pour ajuster l'assistance en conséquence.
- Organiser des distributions d'assistance en espèces (cash) pour les ménages ciblés dans le camp de Mbera et hors-camp.
- Mener des enquêtes régulières (baseline, suivi post-distribution) et des discussions qualitatives, puis partager les résultats avec les parties prenantes pour chaque intervention.
- Plaider pour des activités de résilience dans la zone hors-camp en faveur des réfugiés maliens et de la population hôte.
- Coordonner avec les autres secteurs pour une approche holistique de la sécurité alimentaire.
- Mettre en œuvre des programmes de nutrition ciblés pour les groupes vulnérables, notamment les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes.
- Etablir des mécanismes de feedback et de plaintes pour améliorer continuellement la qualité et l'efficacité de l'assistance alimentaire.

Santé et nutrition

591 000 individus dans le besoin

359 716 individus ciblés

Situation – besoins

La région du Hodh Chargui fait face à une situation sanitaire et nutritionnelle particulièrement préoccupante, avec près de 591 000 personnes nécessitant une assistance en matière de santé, dont la moitié est ciblée pour une aide directe. La couverture sanitaire dans la région est insuffisante, atteignant à peine 50%, en raison de divers facteurs structurels et conjoncturels. Les établissements de santé sont confrontés à un manque chronique d'infrastructures, d'équipements et de personnel qualifié, une situation aggravée par l'arrivée massive de plus de 108 000 réfugiés maliens entre janvier et octobre 2024. Cet afflux a considérablement accentué la pression sur un système de santé déjà fragile, entrainant une détérioration des services de base.

Les besoins critiques identifiés comprennent le renforcement des infrastructures sanitaires, le recrutement de personnel médical qualifié, l'approvisionnement en médicaments essentiels et en intrants nutritionnels, l'organisation de campagnes de vaccination face à l'épidémie de rougeole, le renforcement du dépistage et de la prise en charge de la malnutrition, ainsi que l'amélioration de la coordination entre les acteurs humanitaires et les autorités sanitaires locales. La situation est particulièrement préoccupante pour les réfugiés vivant hors du camp de Mbera, répartis dans plus de 90 localités, qui ont un accès très limité aux services de santé de base et sont exposés à des risques sanitaires accrus en raison de conditions de vie précaires et du manque d'infrastructures d'eau et d'assainissement.

Pour relever ces défis, une approche multisectorielle et coordonnée s'impose, impliquant le gouvernement mauritanien, les agences des Nations Unies et les ONG partenaires, afin de renforcer durablement le système de santé dans la région et de répondre aux besoins urgents des populations vulnérables.

Stratégie de réponse

La stratégie du secteur santé et nutrition vise à renforcer le système de santé existant dans la région du Hodh Chargui pour répondre aux besoins croissants des réfugiés, retournés et populations hôtes. Elle met l'accent sur l'amélioration des infrastructures, notamment par l'aménagement de centres de tri, ainsi que sur le renforcement des ressources humaines à travers le recrutement et la formation de personnel qualifié. L'approvisionnement en médicaments essentiels et intrants nutritionnels est également une priorité, tout comme l'organisation de campagnes de vaccination et le renforcement du dépistage et de la prise en charge de la malnutrition.

Pour atteindre les populations dans les zones difficiles d'accès, la stratégie prévoit le déploiement de cliniques mobiles offrant des soins intégrés et assurant le référencement des cas graves. Des soins gratuits seront fournis aux plus vulnérables, tandis que la surveillance épidémiologique et la coordination des interventions seront renforcées. L'objectif global est de garantir une réponse efficace et coordonnée pour atténuer les effets de la crise sur la santé des populations affectées, tout en renforçant la résilience du système de santé local.

Objectifs sectoriels

I. Assurer l'accès aux soins essentiels pour les réfugiés, les retournés et les populations hôtes vulnérables.
II. Fournir une prise en charge nutritionnelle pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes/allaitantes.
III. Renforcer les capacités de surveillance, de préparation et de réponse aux urgences de santé publique, y compris la vaccination.

Activités prioritaires

- Déployer des cliniques mobiles et des équipes de santé itinérantes dans les zones difficiles d'accès pour assurer une couverture sanitaire étendue.
- Réhabiliter et équiper les infrastructures de sante existantes, y compris l'installation de chaines de froid, pour améliorer la qualité des soins.
- Mettre en place un système de référence et de remboursement pour les soins secondaires et tertiaires, garantissant l'accès aux traitements spécialisés.
- Intégrer les nouveaux réfugiés dans les programmes de santé et de nutrition existants, en assurant une continuité des soins.
- Effectuer un dépistage nutritionnel systématique et prendre en charge les cas de malnutrition chez les enfants réfugiés et de la communauté hôte.
- Approvisionner régulièrement les structures de santé en médicaments essentiels, intrants nutritionnels et fournitures médicales, y compris pour la santé mentale et mise en place de chaînes de froid dans les structures sanitaires.
- Organiser des campagnes de vaccination contre les maladies évitables (rougeole, poliomyélite, diphtérie) et renforcer la vaccination de routine.
- Renforcer le système d'information sanitaire et la surveillance épidémiologique pour une détection et une réponse rapide aux épidémies potentielles.
- Former et soutenir des agents de sante communautaires issus des communautés de refugies pour promouvoir la sante et faciliter l'accès aux soins.
- Mettre en œuvre des programmes de promotion de la santé et de sensibilisation, en mettant l'accent sur la nutrition, l'hygiène et la prévention des maladies.

Moyens de subsistance et inclusion économique

98 000 individus dans le besoin

58 085 individus ciblés

Situation – besoins

L'évaluation des besoins dans le Hodh Chargui met en lumière des défis critiques en matière de moyens de subsistance et d'inclusion économique. Environ 100 000 individus, issus des communautés, réfugiée, retournée et hôte, sont impactés par les déplacements forcés et la perte de leurs capacités économiques, l'érosion du tissu économique familial, et nécessitent une assistance immédiate.

Le taux de chômage élevé, particulièrement chez les jeunes, souligne le besoin pressant de développement des compétences et d'opportunités d'emploi. La majorité des ménages manque de sources de revenus stables et diversifiées, les rendant vulnérables aux chocs économiques.

Figure 14 : Des femmes artisanes dans le camp de Mbera fabriquent des porte-bonheurs traditionnels maliens en cuir, pouvant être utilisés comme accessoires vestimentaires ou porte-clés par les consommateurs. Ces femmes font partie de l'association des artisans du camp de Mbera, composée de près de 200 membres, dont 110 femmes. ©UNHCR/Tainá Giordan

Les secteurs traditionnels de l'agriculture et de l'élevage, sont menacés par les effets du changement climatique, mettant en péril la sécurité alimentaire de milliers de familles. L'accès limité aux services financiers formels entrave la capacité d'épargne et d'investissement de nombreux ménages, freinant le développement économique local.

La pression sur les ressources naturelles s'intensifie avec l'afflux continu de réfugiés et de retournés, exacerbant les tensions communautaires et la compétition pour les moyens de subsistance limités. Cette situation souligne le besoin urgent de stratégies économiques inclusives qui bénéficient à toutes les communautés, tout en préservant l'environnement fragile de la région.

Stratégie de réponse

La stratégie de réponse du groupe de travail sur les moyens de subsistance et l'inclusion économique consiste à s'aligner sur les stratégies locales mises en œuvre par l'Etat mauritanien, en collaboration avec les services décentralisés de l'Etat. Quatre axes d'intervention ont été définis : la formation technique et professionnelle, la promotion de la création d'emplois et l'entreprenariat vert, le soutien aux secteurs de l'élevage et de l'agriculture, et le renforcement de l'inclusion financière. Promouvoir des investissements de PMEs locales et un potentiel de transformation de l'économie local en faveur de l'inclusion, de la durabilité et de la stabilité sociale.

Des sensibilisations, des formations et du renforcement de capacités, dans l'agriculture, élevage et entreprenariat seront offerts aux jeunes, femmes et hommes. Pour promouvoir la création d'emplois, l'entrepreneuriat privé sera encouragé, avec un soutien financier et une formation en gestion pour les porteurs de projets. Des sensibilisations du secteur privé seront conduites dans les zones urbaines du pays, pour favoriser le recrutement des bénéficiaires participants aux formations techniques dans le Hodh Chargui. L'agriculture et l'élevage bénéficieront d'un appui technique et matériel, tandis que des mesures seront prises pour renforcer l'inclusion financière à travers le développement des institutions de microfinance et l'accès aux services bancaires et financiers, y compris la finance digitale. En mettant l'accent sur ces axes stratégiques, le groupe de travail vise à renforcer les moyens de subsistance des populations vulnérables tout en favorisant leur intégration économique dans les communautés d'accueil, en continuation avec des initiatives que promeuvent utilisation et gestion durables des ressources naturelles.

Objectifs sectoriels

L'objectif prioritaire du Groupe Sectoriel Moyens de Subsistance et Inclusion Economique est :

I. Renforcer les moyens de subsistance, les capacités techniques, l'inclusion financière, la création d'emplois verts et les initiatives entrepreneuriales des populations réfugiés, locales et retournées en âge de travail.

Activités prioritaires

- Dispenser des formations techniques et professionnelles aux jeunes, femmes et hommes, en mettant l'accent sur l'approche GERME et GRE, pour faciliter leur insertion sur le marché du travail.
- Promouvoir et mettre en place d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) respectueuses de l'environnement, en proposant des formations a l'entrepreneuriat adaptées au contexte local.
- Organiser des plans communautaires participatifs (PCP) pour identifier les besoins prioritaires des nouveaux arrivants et aligner les interventions sur ces besoins.
- Soutenir le secteur de l'élevage par le restockage du cheptel, la distribution d'aliments pour bétail, et l'organisation de campagnes de vaccination et de traitement du bétail.
- Accompagner les coopératives féminines dans le développement d'activités maraichères et agricoles, incluant la mise en place de puits maraichers pour améliorer la production.
- Former et accompagner les bénéficiaires sur l'utilisation et l'entretien de biodigesteurs pour promouvoir des pratiques énergétiques durables.
- Renforcer les institutions de microfinance locales et créer des groupes d'épargne communautaires pour améliorer l'accès aux services financiers.
- Construire des infrastructures numériques (salles informatiques, centres de connectivité) pour promouvoir l'utilisation des outils digitaux auprès des femmes et des jeunes entrepreneurs.
- Réaliser une analyse de faisabilité pour le développement de microentreprises de transformation et de commercialisation des produits laitiers, en s'appuyant sur les ressources locales.
- Mettre en place des programmes de transferts monétaires conditionnés à la création d'actifs productifs ("Food for Assets"), pour renforcer la résilience économique des communautés.

Abris et biens non-alimentaires

400 000 individus dans le besoin

304 209 individus ciblés

Situation – besoins

Les populations réfugiées et retournées, comprenant hommes, femmes et enfants, se retrouvent principalement dans des abris précaires, principalement des huttes en bois et en paille recouvertes de tissus ou de bâches. Environ 40% de ces personnes déplacées sont considérées comme particulièrement vulnérables, n'ayant pas d'abris adéquats et étant contraintes de dormir à l'extérieur, exposées aux intempéries et aux dangers des attaques d'animaux sauvages. Ces abris ne garantissent aucune protection contre les éléments naturels et limitent fortement l'intimité des membres de chaque foyer, les obligeant souvent à vivre dans une seule pièce. De plus, les ménages déplacés ont signalé un manque urgent de biens non alimentaires essentiels, notamment des couvertures, des nattes, des moustiquaires, des ustensiles de cuisine, des réservoirs d'eau, du savon, des vêtements et des kits d'hygiène pour les femmes. Ces besoins demeurent importants, affectant au moins 70% des ménages. Dans un contexte où aucune agence de développement n'est active dans le secteur des abris et des biens non-alimentaires (BNA), et où le gouvernement n'a pas les structures ou les capacités pour fournir une assistance, la réponse doit être conçue en se basant exclusivement sur les capacités humanitaires disponibles et les ressources limitées.

Le camp de Mbera vise à être une installation humaine intégrée et adaptée au climat d'ici 2027 selon l'engagement du gouvernement mauritanien lors du Global Refugee Forum de décembre 2023. Cette transformation ne vise pas uniquement la transformation et réorganisation géospatiale du camp de Mbera, actuellement en besoin urgent de décongestion, mais aussi l'inclusion dans les services de base nationaux ; l'éducation, l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA), l'énergie, la protection sociale, la santé, la documentation et l'état civil ; tenant compte des enjeux climatiques et environnementales.

La décongestion du camp devient de plus en plus urgente face à une population ayant atteint les 110 000 habitants contre sa capacité d'accueil de 80,000 personnes. Il est évident qu'à ce jour le plan initial cadastral du camp de Mbera a subi plusieurs changements modifications depuis son établissement en 2012, avec des nouvelles constructions qui ont bloqués des rues et passages, rendu des blocs saturés et déviés les réseaux d'eau.

Stratégie de réponse

En l'absence de partenaires de développement actifs dans le secteur des abris et biens non alimentaires, et faute de programmes sociaux mis en œuvre par le gouvernement du pays hôte, le groupe sectoriel continuera, en 2025, à fournir une assistance humanitaire d'urgence. Cette intervention visera à couvrir les besoins essentiels de la population la plus vulnérable, en répondant aux défis persistants et en assurant une aide immédiate et adaptée.

La stratégie de réponse du groupe de travail sectoriel Abris et Biens Non-Alimentaires consiste à mener une évaluation systématique des besoins en abris et en biens non alimentaires parmi les populations réfugiées, retournées et les communautés hôtes dans la région de Hodh Chargui. La distribution d'abris temporaires et de biens non-alimentaires standards

sera effectuée, avec une implication des communautés locales pour renforcer leur résilience et favoriser une approche durable. Enfin, des mécanismes de suivi et d'évaluation seront mis en place pour ajuster les stratégies en fonction des besoins changeants et assurer une utilisation efficace des ressources.

La transformation urbaine du camp de Mbera concerne plusieurs aspects, notamment la gouvernance et la gestion foncière.

Il est essentiel que la communauté réfugiée participe activement à cette transformation et soit représentée à toutes les étapes du processus de transfert de la gouvernance du camp à l'Etat. Ces consultations intègreront les associations de réfugiés, la société civile, les acteurs locaux, les parties prenantes et les défenseurs des droits des réfugiés.

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Groupe Sectoriel Abris et Biens Non-Alimentaires sont :

I. Favoriser l'accès aux abris pour les ménages les plus vulnérable parmi les réfugiés, les retournés et la communautés hôtes en fournissant soit du matériel pour construction, soit une aide financière en espèces appropriée et adaptée.
II. Fournir des biens non alimentaires standards et essentiels tel que déterminée par le groupe sectoriel pour répondre aux besoins de base la population affectées et améliorer leurs conditions de vie.
III. Garantir une coordination efficace et inclusive, ainsi qu'une gestion durable du camp de Mbera tout en assurant la participation active des réfugiés, des communautés hôtes et des parties prenantes locales, afin de promouvoir des conditions de vie dignes, renforcer la résilience, et faciliter la transition vers des solutions durables.

Activités prioritaires

- Mener une évaluation approfondie des besoins en abris et biens non-alimentaires (BNA) auprès des réfugiés, retournés et communautés hôtes, en utilisant les données de flux de population et d'enregistrement pour identifier les défis spécifiques et priorités.
- Distribuer des abris temporaires, soit en nature avec des matériaux locaux, soit via des transferts monétaires, en se basant sur l'évaluation du panier de dépenses minimum du camp de Mbera.
- Fournir des biens non-alimentaires essentiels conformément aux standards du groupe sectoriel.
- Mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des interventions et ajuster les stratégies selon l'évolution des besoins.
- Maintenir une consultation continue entre la communauté refugiée, le gouvernement et les autres parties prenantes pour assurer une coordination efficace.
- Collaborer avec les agences de développement et les ministères concernés pour intégrer des projets durables visant à améliorer les conditions de vie dans le camp et hors-camp.
- Soutenir le transfert progressif de la gestion du camp de Mbera aux autorités locales et nationales, en renforçant leurs capacités et en favorisant une approche inclusive et durable.
- Développer des solutions d'abris adaptées au contexte local, en privilégiant l'utilisation de matériaux durables et respectueux de l'environnement.
- Mettre en place des mécanismes de feedback et de plaintes pour améliorer continuellement la qualité et l'efficacité de l'assistance en abris et BNA.

Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)

400 000 individus dans le besoin

390 000 individus ciblés

Situation – besoins

Dans la région de Hodh Chargui, les nouveaux arrivants, avec leurs troupeaux, se sont installés principalement dans des villages où l'eau est accessible, notamment grâce à des forages/puits pastoraux. Cependant, certaines localités ne disposent pas de points d'eau potable, ce qui met en danger les personnes déplacées et exerce une pression supplémentaire sur les populations hôtes. L'accès à l'eau potable reste un défi majeur pour ces personnes, notamment pour les femmes et les filles chargées de l'approvisionnement quotidien, souvent exposées aux risques lors de trajets longs et dangereux, notamment en raison de l'obscurité. En ce qui concerne l'hygiène et l'assainissement, la situation est critique, avec une pratique de défécation à l'air libre répandue tant pour la population hôte que pour les nouveaux arrivants et les retournés. Il y a un manque important de latrines et de douches, ainsi qu'une gestion limitée des déchets, ce qui constitue une menace sérieuse pour la santé publique. Finalement, il est impératif de promouvoir des bonnes pratiques hygiéniques dans la région.

Figure 15 : Des réfugiés et membres de la communauté hôte font une queue pour avoir accès à l'eau directement à un robinet communautaire nouvellement installé par le projet Karama dans le village d'Aghor, où la population réfugiée est quatre fois plus grande que la population hôte. ©UNHCR/Xavier Bourgois

Stratégie de réponse

La stratégie de réponse du groupe de travail sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement alignée aux stratégies nationales vise à améliorer l'accès aux services EHA pour les populations les plus vulnérables et la communauté d'accueil. A court terme, des interventions d'urgence seront menées pour répondre aux besoins immédiats, notamment le traitement de l'eau non potable, la réalisation de forages, le « water trucking » pour les zones éloignées, la distribution de kits d'hygiène et de purification de l'eau et la construction de latrines d'urgence. A moyen terme, des actions visant à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement seront entreprises, telles que la réhabilitation des points d'eau non fonctionnels, la construction de nouvelles infrastructures et la promotion de bonnes pratiques d'hygiène et également de renforcer les capacités communautaires pour une gestion autonome et durable des ressources en eau, hygiène et assainissement (EHA). À moyen terme, des efforts seront déployés pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement, notamment par la construction de nouvelles installations telles que des puits profonds équipés de pompes solaires. Ces systèmes permettront de réduire les coûts d'exploitation tout en favorisant une gestion plus durable des ressources en eau et en assurant une résilience face aux variations climatiques. Parallèlement, le renforcement des infrastructures existantes et la mise en place d'approches communautaires telles que l'assainissement total piloté par les communautés contribueront à renforcer la durabilité et l'efficacité des services d'eau et d'assainissement . Une coordination renforcée entre les acteurs humanitaires travaillant dans le domaine de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement en étroite collaboration avec les services techniques déconcentrés sera assurée pour garantir une réponse efficace et cohérente aux besoins des populations affectées.

Objectifs sectoriels

Les objectifs prioritaires du Groupe Sectoriel EHA sont :

I. Améliorer l'accès sûr et équitable à une eau de bonne qualité et en quantité suffisante, et au service de l'assainissement adapté pour répondre aux besoins vitaux des populations réfugiés et retournés ainsi qu'aux communautés d'accueil.
II. Améliorer les connaissances et les pratiques des populations réfugiées, retournées et populations hôtes en matière d'hygiène et pratiques familiales essentielles WASH.

Activités prioritaires

- Assurer le suivi régulier de la qualité de l'eau auprès des ménages et mettre en place des systèmes de purification des eaux de surface, incluant la distribution de kits de purification et la formation des bénéficiaires.
- Améliorer et renforcer les infrastructures hydrauliques existantes, notamment en augmentant la capacite d'exhaure, en approfondissant les puits avec des systèmes solaires, et en réhabilitant les réseaux d'adduction d'eau potable.
- Développer de nouvelles sources d'approvisionnement en eau potable, incluant le forage de nouveaux puits et l'extension des réseaux de distribution.
- Construire des latrines communautaires d'urgence pour les populations affectées et promouvoir l'assainissement dans les communautés.
- Mener des campagnes de promotion de l'hygiène, incluant la sensibilisation au Traitement et Conservation de l'Eau à Domicile (TCED) et aux Pratiques Familiales Essentielles (PFE) liées a l'eau, l'hygiène et l'assainissement.
- Distribuer des kits d'urgence WASH aux ménages les plus vulnérables, comprenant des articles essentiels pour l'hygiène et le traitement de l'eau.

- Former les bénéficiaires a la maintenance et à l'entretien des infrastructures hydrauliques pour assurer la durabilité des installations.
- Construire et réhabiliter des ouvrages de rétention d'eau tels que les mares, digues et gabions pour améliorer la gestion des ressources en eau.
- Mettre en place un système de gestion communautaire de l'eau, impliquant la formation de comités locaux de gestion de l'eau.
- Intégrer les interventions WASH avec d'autres secteurs, notamment la santé et la nutrition, pour maximiser l'impact sur la santé publique et la réduction de la malnutrition.

Partenariat et Coordination

La coordination interagence dans la Région du Hodh Chargui est conjointement assurée par le HCR, en étroite collaboration avec le gouvernement mauritanien, conformément au Modèle de Coordination des Réfugiés et au Pacte Mondial sur les Réfugiés. Le gouvernement joue un rôle clé dans la direction et la codirection des efforts humanitaires, renforçant ainsi les capacités nationales pour mieux gérer la situation des réfugiés maliens.

Les mécanismes de coordination incluent des groupes de travail sectoriels qui facilitent l'échange d'informations (incluant le partage des données personnelles avec des accords convenables, dans le cadre de protection des données) et la planification conjointe. Ces groupes permettent une approche multisectorielle, garantissant que les interventions répondent aux besoins des réfugiés tout en soutenant les communautés d'accueil. La collaboration avec des acteurs locaux, y compris des ONG et des organisations communautaires, est essentielle pour assurer une réponse adaptée et inclusive.

Le HCR agit en tant que catalyseur, mobilisant divers partenaires, y compris des acteurs du développement, pour élargir la base de soutien. Des efforts sont déployés pour renforcer l'engagement des ONG internationales et nationales, en particulier celles dirigées par des femmes ou des personnes vivant avec un handicap.

La stratégie de localisation est intégrée dans toutes les activités de coordination. Cela inclut l'utilisation d'outils communs pour l'évaluation et le suivi, garantissant que les besoins spécifiques des populations vulnérables soient pris en compte dans toutes les interventions. L'articulation des mécanismes de coordination existants en Mauritanie, et notamment dans la région du Hodh Chargui est essentielle pour assurer la cohérence et l'efficacité des interventions des acteurs humanitaires, et acteurs de développement.

Parmi les mécanismes identifiés, le GTR (Groupe de Travail Régional), le GTD (Groupe de Travail Départemental) et le Forum de Coordination pour les Réfugiés (FCR ou RCM, Refugee Coordination Model), ont chacun des objectifs et des mandats spécifiques. Le GTR est chargé de la coordination régionale, le GTD de la coordination départementale et le FCR de la coordination des activités humanitaires liées aux réfugiés.

GTR et GTD furent tous deux créés au niveau de la Wilaya du Hodh Chargui, par arrêtés. L'arrêté N°00005/WHC/2021 du 11 juin 2021 pour le GTR et l'arrêté N°00006/WHC/2021 du 11 juin 2021 pour le GTD. Tous deux sont des cadres de concertation et de coordination, ayant pour objet de renforcer les mécanismes régionaux existants et mécanismes de concertation existants au niveau de la Moughataa, pour la planification du développement en mettant en synergie les échelons communaux, départementaux, régionaux et nationaux conformément à la Déclaration de Politique Nationale en matière de Décentralisation et de Développement Local adoptée en 2010 et la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) à l'horizon 2030.

Le FCR, sous l'égide du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et facilité par le HCR, est l'organe de coordination intersectorielle pour la réponse aux réfugiés en Mauritanie, où les partenaires définissent les orientations stratégiques en matière de protection, de réponse harmonisée, et identifient les lacunes et défis des programmes concernant les communautés de réfugiés ainsi que la communauté hôte.

Le FCR a pour mandat de coordonner, d'identifier et d'évaluer les sujets opérationnels pertinents afin de garantir une approche formative et standardisée.

Les groupes de travail sectoriels et sous-sectoriels dans les domaines de la protection, y compris la protection de l'enfance et la lutte contre les VBG, de la santé et nutrition, de l'éducation, de la sécurité alimentaire, des abris et biens non-alimentaires, des moyens de subsistance, et de l'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) ; se réunissent indépendamment et rapportent sur leurs travaux respectifs au sein du FCR. Les groupes de travail sur la Gestion de l'Information et sur les Transferts Monétaires font partie d'une réponse transversale pour informer et guider les différents secteurs concernés.

Chaque groupe de travail sectoriel dispose de son ensemble spécifique de partenaires, notamment des représentants des services décentralisés de l'Etat mauritanien et représentants des ministères, des donateurs, des agences internationales et des ONG internationales et nationales. Cela peut impliquer la participation d'organisations dirigées par des réfugiés, des femmes ou des jeunes, ainsi que des réseaux de protection communautaire.

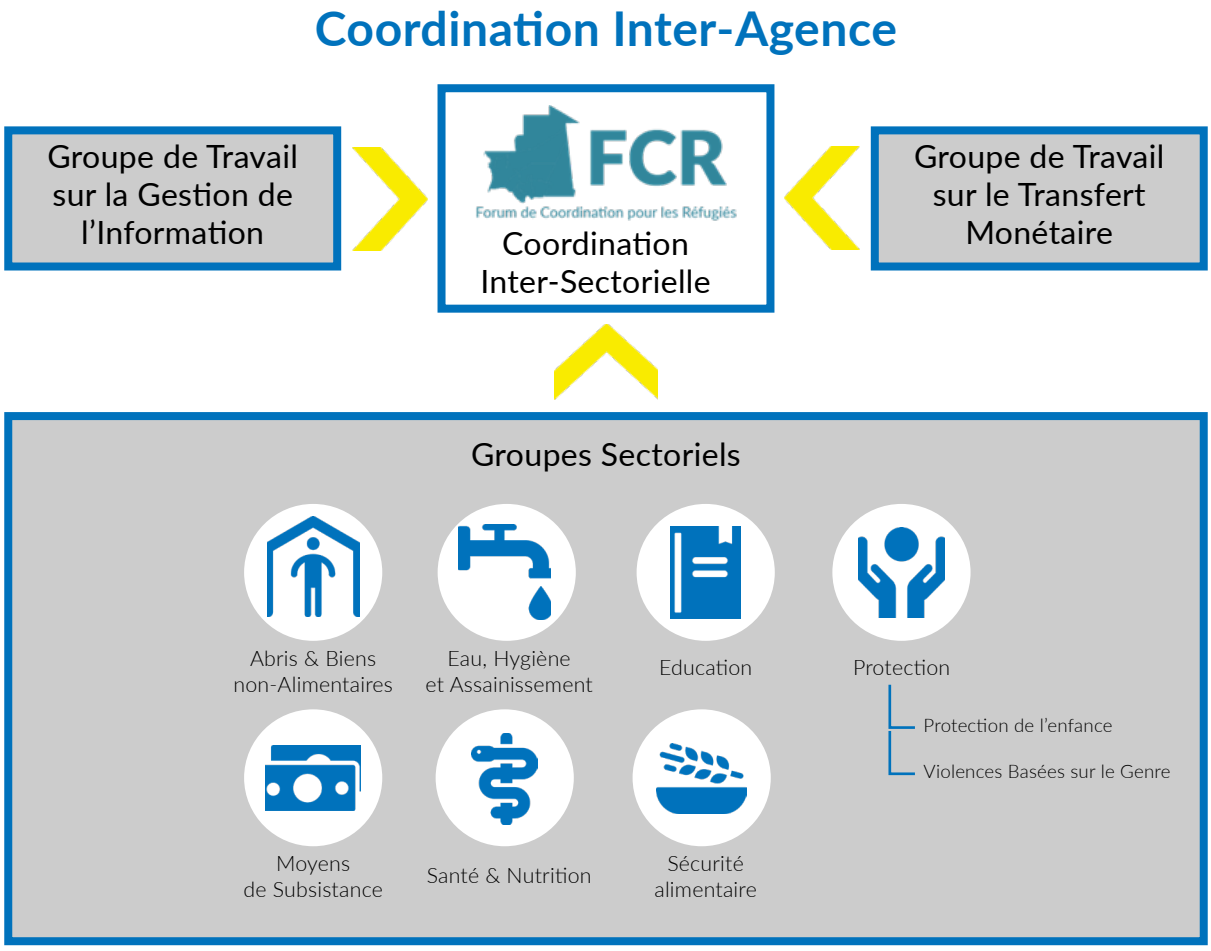

Figure 16: Architecture de coordination de la réponse pour les réfugiés en Mauritanie.

Le Forum de Coordination pour les Réfugiés, étant un membre des GTR et GTD, participe activement aux efforts de coordination interagences ainsi qu'aux efforts de coordination et planification des activités liées aux populations déplacées conjointement avec les autorités locales et étatiques mauritaniennes. Concernant la mise en œuvre du Programme Spécial d'Appui à la Résilience des Groupes Ruraux au niveau de la Wilaya du Hodh Chargui, la coordination est assurée par la Cellule de Coordination et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes de Développement du Hodh Chargui (CCSEPPDHC). Ce programme, qui bénéficie, pour une durée d'un an, à près de 335 000 personnes dans les différentes zones de la Wilaya, vise à venir en aide aux populations, à travers le soutien des moyens de production agricole et pastorale, la préservation du bétail, l'appui à la sécurité alimentaire, et le renforcement des infrastructures sociales. Il est donc primordial pour le FCR et la CCSEPPDHC de maintenir un mécanisme de coordination permanent pour couvrir les besoins identifiés, tout en évitant les duplications entre activités humanitaires et activités de développement. (Les services décentralisés de l'état mauritaniens sont également intégrés à ces mécanismes de coordination, ainsi qu'aux groupes sectoriels du FCR.)

Besoins Financiers Inter-Agences

Sur les 37 partenaires humanitaires, membres du Forum de Coordination pour les Réfugiés, impliqués dans la réponse aux réfugiés maliens, 15 font appel au Plan de Réponse pour les réfugiés maliens 2024. Le montant total requis en 2025 pour couvrir les besoins identifiés est de **152.2 millions** de dollars (USD).

Besoin Financier Total* : 152 232 549 USD

** Au 15/12/2024, les agences des Nations Unies, les organisations internationales et nationales impliquées dans la réponse à l'urgence des réfugiés maliens en Mauritanie ont reçu 51 millions de dollars (USD) sur les 82 millions de dollars (USD) initialement requis soit 62% du financement total requis dans le Plan de Réponse pour les Réfugiés Maliens en Mauritanie.*

Partenaires Impliqués	Agences ONU	ONG Internationales	ONG Nationale	IFRC & CR	Gouvernement
15	**8**	**4**	**1**	**1**	**1**
$ 152 232 549	**$ 131 702 810**	**$ 17 835 214**	**$ 100 000**	**$ 1 700 000**	**$ 894 525**
100%	87%	12%	0,1%	1%	1%

Note : Cette liste ne comprend que les organisations ayant exprimé leurs besoins financiers dans le Plan de Réponse et de Résilience pour les Réfugiés Maliens en Mauritanie – 2025. Voir « Résumé du budget par partenaire ».

Répartition du budget par secteur (en USD)

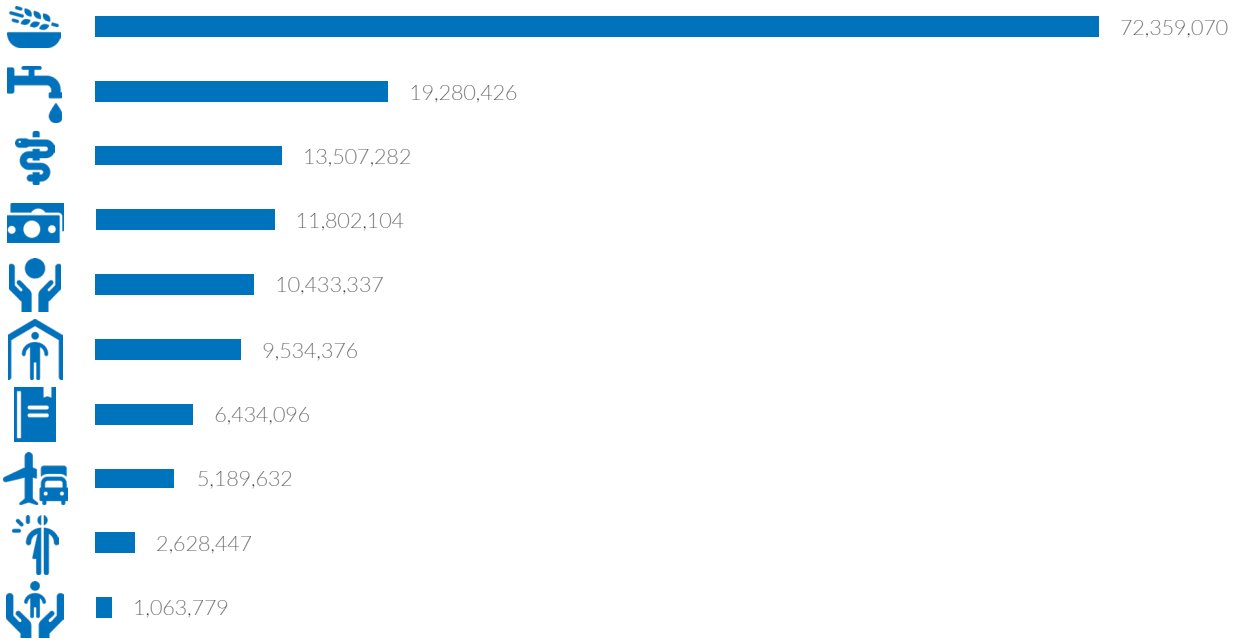

Note : Ci-dessus, une représentation par secteur des besoins financiers qui sont inclus dans les budgets sectoriels. L'assistance en espèces est considérée comme une modalité clé d'assistance et de protection, conformément à la politique CBI du HCR 2022-2026. L'aide en espèces est utilisée comme modalité transversale dans les différents secteurs, y compris la protection, et est budgétisée en conséquence et conformément à une approche des besoins fondamentaux. Les subventions en espèces sans restriction/à usages multiples pour les besoins fondamentaux sont ventilés dans différents secteurs, tels que Abris et Biens Non-Alimentaires, Sécurité Alimentaire, Protection.

Besoin Financier en transfert monétaire* : 65 081 234 USD

**La somme totale « Transfert Monétaire », de 65,1 M USD est répartie à travers divers secteurs – ne s'ajoute pas aux 152 M USD du Plan de Réponse et de Résilience pour les Réfugiés Maliens en Mauritanie – 2025.*

Annexe 01 – Résumé du Budget par Partenaire

Partenaire	Type	Secteur	Besoin de Financement (USD)
ACF-S	ONGI	Protection, Education, Sécurité Alimentaire, Santé et Nutrition, Moyens de Subsistance et Inclusion Economique, Abris et Biens Non-Alimentaires, Eau, Hygiène et Assainissement	15 612 918
COOPI	ONGI	Santé et Nutrition, Moyens de Subsistance et Inclusion Economique	546 000
CR-F	CR	Santé et Nutrition, Moyens de Subsistance et Inclusion Economique, Abris et Biens Non-Alimentaires, Eau, Hygiène et Assainissement	1 700 000
CSPPHC	GOUV.	Protection, Violences Basées sur le Genre, Education, Moyens de Subsistance et Inclusion Economique	894 525
EL INSANIYA	ONGN	Protection	100 000
HCR	ONU	Protection, Protection de l'Enfance, Violences Basées sur le Genre, Education, Santé et Nutrition, Moyens de Subsistance et Inclusion Economique, Abris et Biens Non-Alimentaires, Eau, Hygiène et Assainissement, Logistique	30 989 920
OIM	ONU	Moyens de Subsistance et Inclusion Economique, Eau, Hygiène et Assainissement	13 384 890
OMS	ONU	Violences Basées sur le Genre, Santé et Nutrition, Abris et Biens Non-Alimentaires, Eau, Hygiène et Assainissement	13 395 890
PAM	ONU	Education, Sécurité Alimentaire, Santé et Nutrition, Moyens de Subsistance et Inclusion Economique	69 378 000
PNUD	ONU	Moyens de Subsistance et Inclusion Economique	850 000
RET	ONGI	Protection, Protection de l'Enfance, Violences Basées sur le Genre, Education, Sécurité Alimentaire, Santé et Nutrition, Moyens de Subsistance et Inclusion Economique, Abris et Biens Non-Alimentaires, Eau, Hygiène et Assainissement, Logistique, Télécommunication	1 199 000
SCI-S	ONGI	Protection, Education	477 296
UNFPA	ONU	Protection, Violences Basées sur le Genre, Santé et Nutrition	2 380 000
UNHAS	ONU	Logistique	4 000 000
UNICEF	ONU	Protection de l'Enfance, Violences Basées sur le Genre, Education, Eau, Hygiène et Assainissement	3 720 000
TOTAL			**152 232 549**

Annexe 02 : Répartition des Financements par Statut

Secteur	FINANCEMENT SECURISE (USD)	FINANCEMENT REQUIS (USD)	TOTAL FINANCEMENT (USD)
Protection	4 714 505	5 648 832	**10 363 337**
Protection de l'Enfance	545 995	547 784	**1 093 779**
Violences Basées sur le Genre (VBG)	809 225	1 859 222	**2 668 447**
Education	3 596 996	2 837 099	**6 434 096**
Sécurité Alimentaire	7 589 660	64 769 410	**72 359 070**
Santé & Nutrition	3 136 492	10 370 790	**13 507 282**
Moyens de Subsistance	4 976 633	6 825 471	**11 802 104**
Abris & Biens Non-Alimentaires	1 364 972	8 169 404	**9 534 376**
Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)	3 681 422	14 599 004	**19 280 426**
Logistique	1 939 632	3 250 000	**5 189 632**
TOTAL	**32 355 533**	**118 877 016**	**152 232 549**

Annexe 03 : Aperçu des Budgets par Partenaire et Secteur

PARTENAIRE	PROTECTION	PROTECTION DE L'ENFANCE	VBG	EDUCATION	SECURITE ALIMENTAIRE	SANTE & NUTRITION	MOYENS DE SUBSISTANCE	ABRIS & BNA	EHA	LOGISTIQUE	TOTAL
ACF-S	562 218			1 566 447	5 959 070	1 242 196	1 405 546	949 419	3 928 022		15 612 918
COOPI						506 557	39 443				546 000
CR-F						900 000	450 000	200 000	150 000		1 700 000
CSPPHC	223 631		223 631	223 631			223 631				894 525
EL INSANIYA	100 000										100 000
HCR	8 446 389	713 779	594 816	2 200 820		4 758 529	2 974 081	7 137 793	2 974 081	1 189 632	30 989 920
OIM							3 859 403	1 247 164	8 278 323		13 384 890
OMS			1 050 000			3 500 000			2 450 000		7 000 000
PAM				843 000	66 400 000	135 000	2 000 000				69 378 000
PNUD							850 000				850 000
RET	446 099			752 901							1 199 000
SCI-S		50 000		427 296							477 296
UNFPA	655 000		560 000			1 165 000					2 380 000
UNHAS										4 000 000	4 000 000
UNICEF		300 000	200 000	420 000		1 300 000			1 500 000		3 720 000
TOTAL	**10 433 337**	**1 063 779**	**2 628 447**	**6 434 096**	**72 359 070**	**13 507 282**	**11 802 104**	**9 534 376**	**19 280 426**	**5 189 632**	**152 232 549**

Annexe 04 : Cadre de Suivi

Secteur	Objectif Sectoriel	Indicateur	Baseline	Cible
Protection	Garantir un accès à l'asile, à l'enregistrement de qualité et aux documents d'état-civil favorisant la jouissance des droits humains.	# Personnes enregistrées sur une base individuelle.	42 830	55 000
		# Personnes assistées pour obtenir des documents d'état civil, d'identité ou de statut juridique.	5 355	6 875
	Fournir une assistance adéquate aux personnes ayant des besoins spécifiques, en veillant à préserver leur dignité et le leurs droits.	# Personnes ayant des besoins spécifiques ayant reçu une assistance en espèce à usage multiple.	12 000	20 000
	Promouvoir la redevabilité envers les personnes affectées dans toutes les zones d'installation des réfugiés, en intégrant des approches qui renforcent leur résilience.	# Personnes ayant recours à des mécanismes de communication bidirectionnelle pour exprimer leurs besoins/préoccupations.	4 000	5 500
Sous-Secteur Protection de l'Enfance	Assurer que les enfants ayant des besoins spécifiques et les enfants victimes de violence, d'abus, de négligence et d'exploitation, aient un accès à des services de protection et prise en charge de qualité.	# Enfants ayant des besoins spécifiques ou victimes de violence, d'abus, de négligence et d'exploitation qui ont reçu des services de protection et de prise en charge adaptés à leur situation.	7 741	8 000
	Améliorer l'environnement de protection à travers le renforcement des mécanismes et systèmes communautaires destinés à prévenir et répondre aux problèmes des enfants de façon à les rendre plus résilients.	# Personnes membres de la communauté atteints par des informations adaptées aux enfants.	2 600	5 000
		# Prestataires de services et autres acteurs de protection formés sur le thème de la protection de l'enfance.	30	50
		# Familles de protection alternative identifiées et formées.	28	50
Sous-Secteur VBG	Fournir une réponse holistique aux survivantes de VBG en garantissant des points d'entrée sécurisés, une gestion de cas efficace et un mécanisme de référencement solide.	# Personnes ayant bénéficié de programmes spécialisés en matière de VBG.	23 890	25 000
		% Cas VBG ayant reçu une gestion de cas efficace et ayant été référées vers des services spécialisés adaptés à leurs besoins.	62	85
	Renforcer la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre en améliorant la coordination et la qualité des services, en promouvant des normes sociales positives, et en plaidant pour des réformes politiques et légales afin de protéger et autonomiser les populations vulnérables.	# Voies de référencement (Referral Pathways) fonctionnelles en matière de VBG établies ou mises à jour dans les zones cible.	2	10
		# Personnes clé formées à la confidentialité et à une approche centrée sur le survivant dans la réponse à la violence basée sur le genre.	50	80

Secteur	Objectif Sectoriel	Indicateur	Baseline	Cible
Education	Favoriser l'accès des enfants en âge scolaire aux écoles de proximité en fournissant une offre éducative inclusive, appropriée et adaptée.	# Enfants ayant bénéficié de programmes d'éducation.	10 220	10 000
		# Enfants enrôlés dans un programme d'éducation formel du pays d'accueil.	800	2 000
		# Personnes ayant bénéficié de fournitures ou équipements scolaires.	8 915	9 000
	Améliorer l'accès à une éducation de qualité et le bien-être des élèves dans les écoles ciblées, en renforçant les capacités des enseignants par un suivi de proximité et en contribuant à la nutrition des élèves pour favoriser leur apprentissage.	# Personnes bénéficiant de la construction ou réhabilitation de salles de classes.	8 915	2 000
		# Personnes bénéficiant de programmes de nutrition scolaire contribuant à améliorer leur bien-être et favoriser leur apprentissage.	8 945	10 000
Sécurité Alimentaire	Améliorer la situation de la sécurité alimentaire pour les personnes ciblées (populations vulnérables maliennes et mauritaniennes) en mitigeant l'utilisation des stratégies d'adaptation négatives.	# Personnes bénéficiant d'une assistance alimentaire, en transfert monétaire, leur permettant de réduire l'utilisation de stratégies d'adaptation négatives .	160 000	245 000
		# Personnes bénéficiant d'une assistance alimentaire, en nature, leur permettant de réduire l'utilisation de stratégies d'adaptation négatives.	75 000	226 000
	Contribuer au renforcement de la cohésion sociale dans le camp de Mbera et des villages hors-camp.	# Personnes ayant participé à des activités liées à la cohésion sociale.	-	78 000
Santé & Nutrition	Assurer l'accès aux soins essentiels pour les réfugiés, les retournés et les populations hôtes vulnérables.	# de nouvelles consultations médicales réalisées dans les structures de santé et cliniques mobiles dans le Hodh Chargui.	240 000	420 000
		# Personnes ayant reçu des services de santé mentale et/ou de soutien psychosocial.	950	1 200
		# de CPN 3 réalisées dans les structures de santé et cliniques mobiles.	1 500	3 500
		# Personnes référées pour des urgences médicales dans les structures de santé dans le Hodh Chargui.	1 200	1 400
	Fournir une prise en charge nutritionnelle pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes/ allaitantes.	# d'enfants de moins de 5 ans dépistés et pris en charge pour la malnutrition aiguë.	-	7 700
		# de femmes enceintes ayant reçu un dépistage nutritionnel lors des consultations prénatales.	2 500	3 500
	Renforcer les capacités de surveillance, de préparation et de réponse aux urgences de santé publique, y compris la vaccination.	# de cas suspects de maladies à potentiel épidémique (MPE) pris en charge.	257 437	283 000
		# Personnes ayant reçu les antigènes Penta 3.	16 817	20 853
		# de personnes ayant reçu l'antigène Rubéole Rougeole 1. (RR1)	17 393	21 567

Secteur	Objectif Sectoriel	Indicateur	Baseline	Cible
Moyens de Subsistance et Inclusion économique	Renforcer les moyens de subsistance, les capacités techniques, l'inclusion financière, la création d'emplois verts et les initiatives entrepreneuriales des populations réfugiés, locales et retournées en âge de travail.	# de personnes ayant bénéficié d'interventions en matière de moyens de subsistance et d'inclusion économique.	7 754	58 085
Abris & Biens Non-Alimentaires	Favoriser l'accès aux abris pour les ménages les plus vulnérable parmi les réfugiés, les retournés et la communautés hôtes en fournissant soit du matériel pour construction, soit une aide financière en espèces appropriée et adaptée.	# Personnes ayant une assistance en abri d'urgence en transfert monétaire.	11 595	40 190
	Fournir des biens non alimentaires standards et essentiels tel que déterminée par le groupe sectoriel pour répondre aux besoins de base la population affectées et améliorer leurs conditions de vie.	# Personnes ayant une assistance en bien non-alimentaires en nature.	240 054	240 724
Eau, Hygiène et Assainissement	Améliorer l'accès sûr et équitable à une eau de bonne qualité et en quantité suffisante, et au service de l'assainissement adapté pour répondre aux besoins vitaux des populations réfugiés et retournés ainsi qu'aux communautés d'accueil.	# Personnes ayant accès à des installations sanitaires d'urgence appropriées et sures.	14 200	118 417
		# Personnes ayant un accès durable à une source d'eau potable.	23 132	218 974
	Améliorer les connaissances et les pratiques des populations réfugiées, retournées et populations hôtes en matière d'hygiène et pratiques familiales essentielles WASH.	# Personnes ayant bénéficié de séances de sensibilisation sur la promotion de l'hygiène, le TCED, l'utilisation sure et hygiénique des installations sanitaires d'urgence.	35 176	170 238
		# Personnes ayant bénéficié de kits EHA.	17 500	199 260

P3R | PLAN DE REPONSE ET DE RESILIENCE POUR LES REFUGIES MALIENS EN MAURITANIE | **2025**

Figure 17: Un réfugié effectue une marche sur le site de reboisement situé le long du périmètre du camp. ©UNHCR/Xavier Bourgois